



AU SOMMAIRE

AU PROVINCIAL

Assemblée des représentants de la FECB

Concours de justice sociale

Consultation sur les propositions de nouvelles politiques du CSF

Le cercle autochtone

Rond-Point 2016

AU NATIONAL

Appui pour bilinguisme officiel de la ville d'Ottawa

Conférence des présidents syndicaux de l'Ouest Canadien

École communautaire citoyenne "Donner des ailes à ma francophonie"

La série Question d'habitude!

Les stages en construction identitaire ' de l'ACELF

Projet culturel de la FCE "La fierté? AIE!"

Symposium annuel francophone de la FCE

Symposium sur les questions féminines

Voir Grand Ensemble

À L'INTERNATIONAL

Concours Cinécolle

L'accord de partenariat transpacifique

Projet Outre-mer 2016

DIVERS

Calendrier 2016 pour les enseignants de français et francophones

Je connais ma convention collective

Militante féministe

Perfectionnement professionnel

Qu'est-ce que la twittérature?

LE SYNDICAT,
C'EST NOUS
TOUS



Le Colibri

Bulletin d'information no. 23 - MARS 2016

Mot de la Présidente

Bonjour tout le monde,

C'est en hiver que les jours rallongent et l'on dirait que, parallèlement, le niveau d'activités impliquant votre SEPF a sensiblement augmenté ces trois derniers mois depuis le dernier Colibri.

Au niveau local

Nous avons répondu au processus de consultation du CSF par rapport aux changements proposés. Le CE a travaillé fort sur ce volet et vous trouverez nos recommandations et positions dans notre lettre au CSF et au CA du CSF (p. 27). Malheureusement, l'effort a été vain et cela est resté lettre morte puisque le CA du CSF n'a pas tenu compte de nos recommandations.

Nous avons également participé au groupe de travail sur le concept de culture au niveau du CSF. Il en est ressorti que la francophonie franco-colombienne avait comme valeurs, entre autres, l'appartenance et l'ouverture. Dans le même acabit, je vous dirige vers l'article de Ronald Boudreau (p.18-19) traitant de la culture en milieu francophone minoritaire. En effet, j'abonde en son sens lorsqu'il met de l'avant qu'il est important non seulement de transmettre une certaine culture mais surtout de la produire en tant qu'acteur culturel actif car la culture n'est pas statique, elle est en constance évolution.

Nous avons assisté, Daniel Bouchard, Stéphane Bélanger et moi-même à l'assemblée des représentants de la FECB. Je soulignerais deux éléments d'importance : le changement du plan de retraite à venir (un sondage à ce sujet devrait vous parvenir sous peu) et également la volonté d'adhésion de la FECB à la FCE.

Nous avons également poursuivi nos discussions sur le concept de CAP avec le CSF selon notre lettre d'entente renouvelable annuellement. Nous en venons mutuellement de plus en plus à la conclusion que le concept de CAP est trop restrictif et apporte de la confusion quant au modèle franco-colombien que nous voulons bâtir et qui se veut large et inclusif des diverses façons de collaborer tout en respectant les termes de notre entente.

Enfin, nous sommes fiers de notre Rond-Point dont le thème «Ensemble, ressourçons-nous!» a semblé toucher une corde sensible pour plusieurs d'entre vous. Il est temps de mettre de l'avant le bien-être des enseignantes et enseignants qui sont toujours, paradoxalement, les oubliés lorsqu'on parle d'éducation. J'en profite pour remercier le comité organisateur et particulièrement la présidence de ce comité, Linda Thériault. Nous allons d'ailleurs avoir, le 9 mai 2016, une formation de nos représentantes et représentants syndicaux dont le thème sera "Rester en santé en tant qu'enseignant".

Au niveau national

Notre adhésion en tant que membre associé de la FCE nous a permis encore cette année d'avoir la possibilité d'envoyer cet été une de nos enseignantes et enseignants, Francine Masse, au Burkina Faso.

Nous avons également accès à des ressources sur les expressions fossilisées de nos élèves du style : «je suis fini» (20 fiches accompagnées de capsules vidéos). Cette ressource est faite pour corriger avec humour de mauvaises habitudes. Un outil très intéressant et utile.

Votre SEPF a également écrit une lettre de soutien à l'honorable Justin Trudeau pour la désignation bilingue d'Ottawa (p.37).

Votre SEPF a été représenté lors de différents événements d'importance pour consolider notre rôle et notre place au sein de la famille pancanadienne de la FCE.

Je suis allée à la rencontre des présidentes et présidents de l'ouest (canadien) du 31 janvier au 2 février. Cela a permis en autres de réaffirmer notre volonté de garder le statut de membre associé advenant l'adhésion de la FECB à la FCE .

J'ai assisté au Comité consultatif de français, langue première pour traiter des grands dossiers concernant le plan stratégique pour les francophones au sein de la FCE (Resserrer nos liens / Dynamiser l'intervention pédagogique / Actualiser nos pratiques). Cela a permis de faire avancer les dossiers importants pour nos membres et notamment les échanges entre enseignants et la formation en langue première.

Linda et moi avons assisté au Symposium francophone de la FCE que le SEPF a accueilli les 17 et 18 février qui s'est finalisé par une rencontre sociale impliquant les enseignantes et enseignants du SEPF le jeudi soir avant le Rond-Point. Cela nous a permis de comprendre nos collègues de partout au pays et de resserrer nos liens et d'avoir des échanges fructueux.

J'ai participé au Forum des Leaders le 26 février 2016. Cela nous permet d'être au courant des grands enjeux au niveau national notamment avec le changement de paradigme du nouveau gouvernement qui semble favorable aux francophones.

J'ai assisté au Symposium sur les questions féminines de la FCE à Winnipeg du 28 février au 1^{er} mars 2016. Cela permet d'étendre nos relations et nos réseaux en ce qui a trait à la justice sociale et aux droits de la personne. J'en profite pour vous encourager à faire une demande pour une des trois bourses de justice sociale de votre SEPF (p.5).

Au niveau international

L'accord de partenariat transpacifique (TPP en anglais) menace l'éducation publique en permettant la commercialisation et la privatisation de l'éducation publique. Il s'agit encore de ce mouvement mondial (GERM ; Global Education Reform Movement) qui s'insinue petit à petit, ici et là, insidieusement. Il nous faut rester vigilant. Je vous invite à lire la lettre co-signée par la FCE et la CSQ (p.30-31).

Syndicalement vôtre,

Sylvie Liechtele

Présidente du SEPF

RÉPARTITION DES TÂCHES
2015 - 2016
PRÉSIDENTE et 1^{ère} et 2^{ème} VICES-PRÉSIDENTES

PRÉSIDENTE
Sylvie Liechtele

- Tous les dossiers
- Poursuite des griefs
- Relation avec la FCE, FECB et autres organismes

Écoles assignées :

- André-Piolat (North Vancouver)
- Anne-Hébert (Vancouver)
- Collines-d'or (Kamloops)
- Côte-du-soleil + secondaire Brooks (Powell River)
- de l'Anse-au-sable (Kelowna)
- des Glaciers (Revelstoke)
- des Pionniers-de-Maillardville (Port Coquitlam)
- des Sentiers-alpins (Nelson)
- des Sept-sommets (Rossland)
- Entre-lacs + secondaire de Penticton (Penticton)
- Franco-nord + secondaire Duchess Park (Prince George)
- Gabrielle-Roy (Surrey)
- La Passerelle (Whistler)
- La Vérendrye (Chilliwack)

1^{ère} VICE-PRÉSIDENTE
Linda Thériault

poste libéré 3 jours
(mardi, mercredi et jeudi)

- Gestion du dossier du développement professionnel
- Health and Wellness (Santé et bien-être)
- Budget du CSF
- Griefs de 1^{ère} étape
- Organisation du Rond-Point

Écoles assignées :

- Au-cœur-de-l'île (Comox)
- des Deux-rives (Mission)
- des Grands-cèdres (Port Alberni)
- des Navigateurs (Richmond)
- des Voyageurs (Langley)
- du Bois-joli (Delta)
- du Pacifique + secondaire Chatelech (Sechelt)
- Jack-Cook (Terrace)
- La Vallée (Pemberton)
- Les Aiglons (Squamish)
- Mer-et-montagne + secondaire Carihi (Campbell River)
- Océane + secondaire de Nanaimo (Nanaimo)
- Rose-des-vents (Vancouver)

2^{ème} VICE-PRÉSIDENTE
Maria Stinchcombe

- Gestion des remboursements des fonds de perfectionnement professionnel
- Co-organisation du Rond-Point

Suivez notre fil
Twitter



QUIZZ
Je connais
ma convention collective

Est-ce qu'une direction peut demander
à ses enseignants de discuter
et de négocier les termes
de la convention collective
comme par exemple
changer l'heure de fin de la réunion
du personnel?

Réponse à la page 42



UNE FEMME D'AVANT-GARDE

Marie Lacoste (1867-1945)

Marie LACOSTE (Gérin-Lajoie) est née le 19 octobre 1867 dans la paroisse Notre-Dame, à Montréal. Féministe, réformatrice sociale, conférencière, éducatrice et auteure, elle épouse Henri Gérin-Lajoie le 11 janvier 1887, dans la paroisse Saint-Jacques, à Montréal. De leur union, naissent quatre enfants.

Marie grandit dans une maison des beaux quartiers, qu'elle habite avec ses parents et ses nombreux frères et sœurs. En accompagnant sa mère dans ses activités de bienfaisance, elle développe très tôt une forte sensibilité aux problèmes de misère urbaine et, surtout, au fait que les femmes n'aient pas le pouvoir de diriger leur destin. Elle prend rapidement conscience de la position sociale inférieure des femmes et s'indigne de leur enfermement dans un univers domestique ou dans des emplois mal payés et peu gratifiants. Son sentiment de révolte est alimenté par son sacrifice personnel, à ses yeux injustifiable : elle aurait adoré poursuivre ses études, mais toutes les facultés universitaires francophones catholiques sont alors fermées à la gent féminine.

En 1893, elle est parmi les rares femmes francophones, avec entre autres sa mère, à participer à la fondation du Montreal Local Council of Women (MLCW) (l'actuel Conseil des femmes de Montréal) sous l'égide de Isabel Aberdeen, l'épouse du gouverneur général du Canada de l'époque, Lord Aberdeen. Le MLCW, affilié au Conseil national des femmes du Canada, et, à travers lui, au Conseil international des femmes, est une organisation rassemblant alors majoritairement des femmes anglophones et destinée à coordonner les efforts et les actions des multiples associations féminines œuvrant alors dans le domaine social, avec pour objectif d'améliorer la société en général, en particulier la condition des femmes et des enfants. Cette association est l'un des premiers groupements féministes au Québec. Marie Gérin-Lajoie y milite activement et siège au sein de son conseil d'administration de 1900 à 19069.

La salle Marie-Gérin-Lajoie du pavillon Judith-Jasmin de l'Université du Québec à Montréal a été nommée en son honneur en 1979, à la suite d'une consultation auprès de la communauté universitaire¹⁴.

Les villes de Québec et de Montréal ont, chacune, nommé un parc pour rappeler sa mémoire, respectivement en 1992 et 1994¹⁵.

En 1998, Marie Lacoste Gérin-Lajoie a été désignée comme « personnage historique d'importance nationale » par le ministère du Patrimoine canadien¹⁶.

À l'occasion du 70^e anniversaire du droit de vote des femmes au provincial, le centre de documentation Marie-Lacoste-Gérin-Lajoie du Conseil du statut de la femme du Québec a été désigné en son honneur en 2010.

Traité de droit usuel. Montréal : Beauchemin, 1902.

La Communauté légale : sauvons nos lois françaises !
[s.l.]: [s.n.], 1927.

La Femme et le code civil : plaidoirie de Mme Marie Gérin-Lajoie devant le Comité des bills publics, en faveur de certains amendements au Code civil de la province de Québec. [s.l.]: [s.n.], 1929.

SFU UNIVERSITÉ SIMON FRASER
LE MONDE EN TÊTE

MAÎTRISE EN ÉDUCATION

Thème : L'éducation en contextes de diversité

Embrassez la diversité dans votre milieu de travail
Adaptez votre pratique à une clientèle diverse,
multiculturelle et plurilingue, et devenez un leader
dans votre milieu professionnel.

Une nouvelle cohorte en **janvier 2016** au **campus de Burnaby**
Date limite : 15 octobre 2015

www.sfu.ca/educfr/maîtrise

SFU BUREAU DES AFFAIRES FRANCOPHONES



Comité de justice sociale du SEPF

SAVIEZ-VOUS QUE?

Voici la rubrique de justice sociale du Colibri où toutes les écoles du district ont accès pour publier des nouvelles de Justice sociale de leur coin de pays. Nous vous invitons fortement à soumettre des nouvelles dans cette rubrique.

- À Noël, le Comité de justice sociale de l'école Victor-Brodeur a offert une soixantaine de trousse de toilettes aux démunis de "Our Place", un foyer qui accueille les sans-abris de Victoria. Les élèves de 5e année de Mme Hellinckx ont préparé les trousse de toilette accompagnées de cartes. Merci aux élèves!
- Nous continuons à ramasser des produits de toilette tels que shampooing, savon, gel de douche, crème pour la peau, brosse à dents, dentifrice, etc. Nous avons besoin de remplir nos stocks pour l'hiver prochain alors vos dons sont les bienvenus! Merci de votre grande générosité!

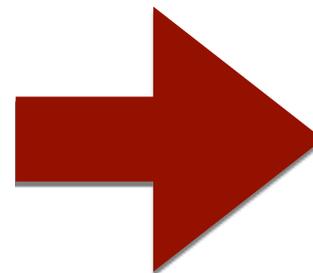


Bourses de justice sociale 2015-2016

Votre SEPF et votre Comité de justice sociale vous offre à nouveau la chance de participer au concours de justice sociale. Les bourses suivantes seront attribuées:

Une bourse de 1 000 \$
« Faire une différence »

Deux bourses de 500 \$
« Je m'implique »



COMITÉ DE JUSTICE SOCIALE



1) Le mandat du CJS

Le mandat du CJS est de sensibiliser les membres enseignantes et enseignants qui oeuvrent en éducation envers :

- la défense des droits de la personne et la durabilité écologique pour tous
- des droits égaux et des possibilités égales pour toute personne, indépendamment du sexe, de la race, de l'âge, de la classe, de l'orientation sexuelle, des incapacités physiques ou mentales ou du statut socio-économique
- la liberté de choix
- une planète viable
- un monde meilleur et une société qui n'offre pas de barrière aux droits et besoins fondamentaux humains.

2) Le but du CJS

Le CJS vise la facilitation à des ateliers, à des ressources et à des échanges entre les membres enseignantes et enseignants de la maternelle à la 12^e année.

Concours « Faire une différence » et « Je m'implique » 2015-2016

Un continuum à votre action en justice sociale! Votre SEPF et votre Comité de justice sociale (CJS) vous offre encore la chance de participer au concours « Faire une différence » et « Je m'implique ». Comme l'an passé, trois bourses seront attribuées. Les nom des gagnantes ou gagnants seront dévoilés lors de l'AGA le 9 mai 2016.

3) Description des critères de participation

FAIRE UNE DIFFÉRENCE JE M'IMPLIQUE !

Bourses : une de 1000\$ et deux de 500\$

Ces bourses seront octroyées à l'école qui promeut la justice sociale à travers de maints projets. Ces bourses serviront de moyens pour maintenir l'esprit de justice sociale ou pour investir dans d'autres projets futurs dans nos écoles.

- Le projet doit avoir un effet de ricochet vers la communauté ; le rebondissement a trait entre autres à la justice sociale, l'inclusion, l'antiracisme, la paix, l'éducation globale, la justice environnementale, LGBTQ, l'anti-pauvreté et l'équité de la femme (par exemple, la boussole, « notre place » etc.) et l'intimidation en ligne.
- Le projet doit inclure au moins trois des items ci-dessous:
 - absence de discrimination (racisme, sexisme, homophobie et hétérosexisme)
 - acceptation
 - empathie
 - durabilité de l'environnement
 - égalité de chances et de débouchés
 - égalité
 - équité
 - justice
 - liberté d'oppression
 - sensibilisation sur un plan planétaire
 - possibilité de parole
 - interrelation
 - absence de violence ou d'intimidation
 - respect
 - responsabilité
- Le projet peut se présenter sous différentes formes telles que par l'utilisation médiatique. Veuillez noter que les envois par liens hypertextes devront comprendre les informations nécessaires à l'accès du site envoyé (Dropbox, Googlebox).
- Les levées de fonds, s'il y a, doivent être générés par les actions des participants et participantes.
- L'élément francophone est présent dans le projet.

4) Processus de nomination

Veuillez soumettre votre projet au Comité de justice sociale avant la **date limite du 15 avril 2016** à lisemartel.sepf@gmail.com

Cette soumission consistera en un résumé de vos projets suivant le carnet de bord que vous trouverez sur le site web du SEPF à <http://www.sepfb.com/#services/cee5>, sous "Justice sociale".

Veuillez inclure les documents de soutien.

Le comité du SEPF étudiera vos soumissions afin de choisir les écoles gagnantes.

Ces bourses seront présentées à l'AGA du SEPF le 9 mai 2016.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec Denise Branter, présidente du CJS à dbranter@gmail.com



PROJET OUTRE-MER DE 2016

Action enseignante pour l'enseignement

Sélection pour le Projet outre-mer de 2016

Voici le nom du bénévole du PO de 2016 parrainé par le Syndicat des enseignantes et enseignants du programme francophone de la Colombie-Britannique, ainsi que le pays d'affectation:

Francine Masse, Burkina Faso

La FCE a déjà communiqué avec les chefs d'équipe pour les assurer de leur participation et pour confirmer qu'ils seront en mesure de diriger leurs équipes respectives. Le SEPF a communiqué avec Mme Masse pour confirmer sa participation et pour l'informer de son pays affectation. Le chef de son équipe sera en contact avec elle pour commencer les préparations pour la mission.

Merci encore au SEPF pour son soutien pour le Projet outre-mer. Nous nous réjouissons de la réussite du Projet outre-mer en 2016.

Le Personnel du Programme de coopération internationale et de justice sociale

La journée du chandail rose:
24 février, 2016
#PinkShirtDay

10 façons de rendre le monde meilleur aujourd'hui
Conseils de la part d'adolescents sur la façon de bien s'entendre et de mettre fin à l'intimidation, en ligne et hors ligne.

<http://habilomedias.ca/ressources-p%C3%A9dagogiques/10-fa%C3%A7ons-de-rendre-le-monde-meilleur-aujourd%E2%80%99hui>

INTRODUCTION

PRÉSENTATION DE LA SÉRIE ET DES FICHES

La série *Question d'habitude!* veut fournir au personnel enseignant des écoles de langue française des pistes d'intervention pour développer les compétences orales en français chez les élèves. Sont au cœur de cet outil les habitudes fossilisées, ces expressions que l'on répète souvent et qui deviennent incrustées dans la langue parlée. Elles font l'objet des 20 fiches que nous vous invitons à découvrir.

La démarche proposée est simple : pour changer la structure d'une habitude fossilisée, il faut d'abord comprendre pourquoi il faut la changer. Après l'avoir compris, il faut s'approprier la structure correcte et créer une *nouvelle* habitude. Pour adopter cette nouvelle habitude, il faut un rappel qui soit positif et non menaçant. C'est ce que vous propose *Question d'habitude!*

Chaque fiche comporte cinq sections :

APPRENDRE LE FRANÇAIS EN MILIEU MINORITAIRE

Un aspect de l'apprentissage et de l'enseignement de la langue orale dans un milieu à prédominance linguistique anglophone est une introduction qui sert d'entrée en matière pour découvrir une habitude fossilisée à modifier.

L'HABITUDE FOSSILISÉE

Dans cette rubrique informative, l'habitude fossilisée ciblée est mise en évidence et une explication sur son origine est fournie. On y explique la raison pour laquelle il faut changer cette habitude.

À CHAQUE LANGUE SON GÉNIE!

Pour comprendre comment une habitude s'incruste et comment la changer, il faut souvent faire appel à la grammaire et à la linguistique. Cette section fournit au personnel enseignant ce qu'il doit savoir de l'élément linguistique en question pour mieux orienter son intervention auprès des élèves.

SUGGESTIONS DE PISTES D'INTERVENTION POUR AMENER LES ÉLÈVES À CORRIGER L'HABITUDE FOSSILISÉE

Le personnel enseignant peut s'inspirer de quelques suggestions d'exercices et d'activités qui visent :

- l'emploi par les élèves de l'expression correcte en contexte;
- la collaboration entre les élèves pour la prise en charge de leur apprentissage;
- la prise de parole par les élèves dans un climat sécurisant.

Les suggestions touchent tantôt le niveau élémentaire, tantôt le niveau secondaire, ou encore les deux. Elles visent à inspirer le personnel enseignant qui saura adapter ces suggestions à la réalité de son milieu.

Humour, complicité, patience et collaboration sont mis de l'avant afin d'appuyer les élèves dans leur cheminement pour s'approprier la langue parlée.

Capsule vidéo

Chaque fiche est accompagnée d'une capsule vidéo qui illustre une situation où le personnel enseignant fait une intervention stratégique auprès des élèves. Humour, complicité, patience et collaboration sont mis de l'avant afin d'appuyer les élèves dans leur cheminement pour s'approprier la langue parlée. On fait appel aux aides mnémotechniques ou on fait des rappels au fil d'une conversation tout en gardant le sourire! La capsule n'offre pas une leçon de grammaire, mais bien des moyens d'attirer l'attention sur des expressions fossilisées au sujet desquelles on aurait déjà fait une leçon ciblée en classe.



<http://www.ctf-fce.ca/fr/Pages/Francophones/question-dhabitude.aspx>



Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants
Canadian Teachers' Federation

Produit par la Fédération canadienne des
enseignantes et enseignants en partenariat
avec la Direction des ressources éducatives françaises

Le cercle autochtone



par Roger Lagassé
Conseiller / Programme autochtone

La classe de 2e de Virginie Leverrier à l'école du Pacifique a tissé des bracelets en écorce de cèdre avec Jessica Silvey, tisseuse de la Nation Shishahl.

Les élèves de 3^e/4^e de la classe de Martin Bahr à l'école Jack-Cook explorent des modèles de crânes d'ours, une peau d'ours noir et d'autres objets dans le cadre de l'atelier « Sur les traces du Grizzly ». Cette leçon-démonstration en collaboration avec le conseiller pédagogique en éducation autochtone combine la littératie, l'art et les sciences de la nature.



Les élèves de 3^e/4^e de la classe d'Estelle Mitchell à l'école Jack Cook construisent un modèle de maison longue dans le cadre de l'atelier « Maisons de cèdre ». Cette leçon-démonstration en collaboration avec le conseiller pédagogique en éducation autochtone combine les sciences humaines, les maths, l'art et les sciences de la nature.



Chaque enseignant au CSF a le droit d'inviter un conseiller pédagogique à visiter sa classe pour partager des stratégies. C'est simple comme ABC:

- Contactez roger_lagasse@csf.c.ca ou au 604-218-2395 pour choisir une date
- Informez votre Direction
- Remplissez le formulaire en ligne (3 minutes seulement) à : <https://fr.surveymonkey.com/r/liberation-CP-info-ecole>



La classe de Maternelle et 1ère de Kim Barrière a construit la maison de cèdre, chanté une chanson au tambour et dansé une danse du serpent. La classe de 5-6-7e de Cindy Drouin a aussi construit le modèle. Ensuite, ils ont exploré le site internet sur la culture Stolo sur les serveurs de l'université Simon Fraser (école Jack-Cook).



Contes autochtones traditionnels, dramatisations, tissages et art ont tous leur place dans le nouveau programme d'études. L'odeur des enfants qui ne se lavent jamais et qui n'écoutent pas leurs parents monte vers la demeure de l'ogresse qui viendra les cueillir dans son énorme panier d'écorce de cèdre.





Les principes d'apprentissage des PEUPLES AUTOCHTONES

Contenu gracieusement fourni par le
First Nations Education
Steering Committee

Conçu et imprimé par la
Fédération des Enseignant(e)s de la C.-B.
Traduction: G. Powell et C. Ruest

Art: Cliff Stronquist

L'APPRENTISSAGE

- soutient ultimement le bien-être de l'individu, de la famille, de la communauté, de la terre, des esprits et des ancêtres.
- est holistique, réflexif, réfléchi, expérientiel, et relationnel (il vise un sens de connexion, des relations réciproques et un sentiment d'appartenance.)
- implique une prise de conscience des conséquences de ses actions.
- reconnait les rôles et les responsabilités générationnels.
- reconnait le rôle des savoirs autochtones.
- est enchâssé dans la mémoire, le passé et les récits.
- exige du temps et de la patience.
- exige une exploration de sa propre identité.
- reconnait que certaines connaissances sont sacrées et ne seront partagées qu'avec la permission de qui de droit et dans certaines situations.

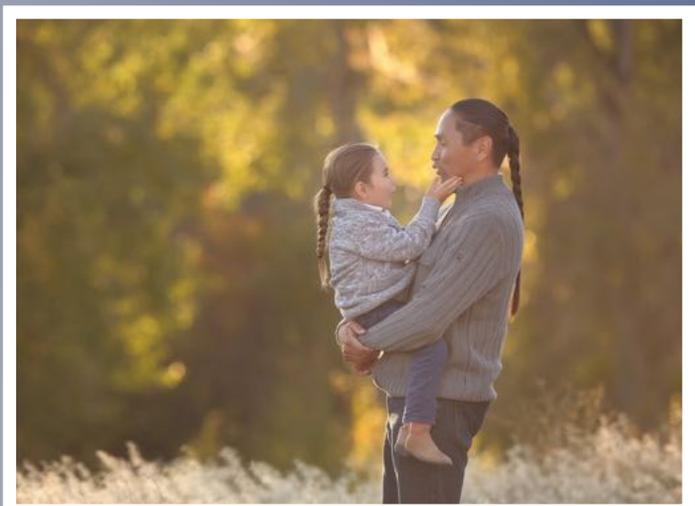
POURQUOI DES HOMMES ET DES GARÇONS AUTOCHTONES CHOISSENT DE PORTER DES TRESSSES?

Cette photo du mari et du fils de Bonnie Antoine, enseignante à l'école Collines-d'or de Kamloops, figure au site de CBC à l'entête d'un article fort intéressant.

Vous voulez savoir pourquoi des hommes et des garçons autochtones choisissent de porter des tresses?

Allez au lien suivant:

<http://www.cbc.ca/news/aboriginal/why-indigenous-boys-and-men-wear-braids-1.3463817>



Sur la photo: Frank Antoine et son fils



*La maison de cèdre:
une puissante
métaphore culturelle*

Cercle de dessin:
Julie-Anne Côté, enseignante de 6e/7e et
intervenante en éducation autochtone à
l'école Océane (Nanaimo) dessine avec
ses élèves après leur construction de la
maison de cèdre.

En bas:
Donald L'Heureux
accompagne sa classe qui
chante la Chanson de la
gratitude. Cette chanson, un
don aux enfants par feu Glen
Douglas, un aîné de la
Première Nation Lower
Similkameen (Okanagan),
appartient désormais à tous
les enfants de la planète.
Douglas est l'oncle de la
grand-mère d'une élève à
l'école Côte-du-Soleil (Powell
River, Nation Tla'amin).



Visite culturelle: Virginie Leverrier, enseignante de 2e et sa classe à l'école du Pacifique ont visité le musée des Shishahls présenté par Tyrone Joe, francophile de la Nation shishahl et travailleur culturel. La classe en a profité pour admirer la nouvelle sculpture de pierre commémorant l'époque des pensionnats. La Nation Shishahl a commissionné la sculpture de Michel Beauvais, un sculpteur mohawk de renommée qui habite dans la région et dont les enfants, Roc (2014) et Laurence (2010), sont des finissants du programme francophone à Sechelt.



Préparez vos activités en **2015 construction identitaire 2016**

CONGRÈS – Niagara Falls, Ontario
24 au 26 septembre 2015
Inscription dès la mi-mai 2015

ÉCHANGES FRANCOPHONES
Mars à mai 2016
Inscription de la mi-août au 15 octobre 2015

SEMAINE NATIONALE DE LA FRANCOPHONIE
3 au 23 mars 2016
Détails en janvier 2016

STAGES DE PERFECTIONNEMENT
5 au 14 juillet 2016
Inscription de la mi-février au 22 avril 2016

Consultez-moi en tout temps et je vous guiderai parmi les ressources de l'ACELF.
acelf.ca/ci

CONFÉRENCE
DES PRÉSIDENTS SYNDICAUX
DE L'OUEST CANADIEN

Groupe des présidents syndicaux de l'Ouest Canadien le 1 février 2016
au Western Presidents' Conference à Banff

La conférence des présidents syndicaux de l'Ouest Canadien (Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Yukon et Territoires du Nord-Ouest) a été ressuscitée cette année sous l'initiative du Président de l'Association albertaine des enseignants (ATA / Alberta Teachers' Association).

En effet, depuis plus de 15 ans, cet événement n'avait plus eu lieu.

Les Présidents de l'Ouest (POW en anglais) ont eu l'occasion de discuter des sujets d'importance durant trois jours à Banff et de renforcer leurs liens. La Colombie-Britannique a été représentée par Jim Iker de la FECB et Sylvie Liechtele du SEPF.



Sylvie Liechtele - SEPF (C.-B.)
Patrick Maze - FES (Saskatchewan)
Heather Smith, présidente de la FCE
Jill Mason - YTA (Yukon)

Mark Ramsankar - ATA (Alberta)
Norm Gould - MTS (Manitoba)
Catherine Taylor, Université du Manitoba
Jim Iker - FECB (C.-B.)
Gayla Meredith - NWTTA (Territoires du Nord-Ouest)



FORUM DES LEADERS

Forum des Leaders le 26 février 2016 à Winnipeg.
Les grands enjeux au niveau national.

Sur la photo: Yves St-Maurice (ACELF) Sylvie Liechtele (SEPF),
Ronald Boudreau (FCE) et Richard Lacombe (ACELF).



Donner des ailes à ma francophonie!

Préparé par
la Table
nationale sur
l'éducation



Qu'est-ce que l'École communautaire citoyenne?

C'est un partenariat qui vise à redéfinir la relation entre la communauté et l'école pour susciter l'engagement de tous afin de favoriser la réussite des apprenants de tous âges et l'épanouissement des communautés.



Concrètement, ça se décline comment?

Ça peut prendre différentes formes comme...





Qui y participe?

Tous les membres de la communauté y sont invités, notamment :

Les décideurs, les apprenants de tous âges, la famille, les enseignants, les directions d'écoles et les citoyens.



Comment s'y prendre?

D'abord, en portant un regard neuf sur le lien entre l'école et sa communauté. L'école et la communauté doivent évoluer ensemble.

Ensuite, chacun a un rôle à jouer...

LES RESPONSABLES DES INSTITUTIONS D'ÉDUCATION

- Privilégient de concert avec les membres de la communauté la transmission et l'appropriation de la langue et de la culture à l'école et dans la communauté
- Favorisent l'engagement citoyen auprès des apprenants, notamment au moyen du curriculum
- Participent au développement de la communauté

LES MEMBRES DES COMMUNAUTÉS

- Appuient activement les organismes communautaires francophones et les institutions d'éducation de langue française
- Participent à leur développement et assurent ainsi leur vitalité et leur pérennité
- Privilégient le continuum de l'éducation en français



Qu'a-t-on à y gagner?

Beaucoup!

- ✓ Hausse de l'attractivité de la langue française
- ✓ Meilleure utilisation des programmes et services en français
- ✓ Rapprochement entre les générations
- ✓ Sensibilisation à faire des études postsecondaires en français
- ✓ Essor de l'engagement citoyen
- ✓ Développement en français des compétences des citoyens
- ✓ Progression du nombre d'inscriptions scolaires
- ✓ Couverture médiatique davantage positive à l'égard des communautés francophones
- ✓ Renforcement du sentiment de fierté de l'identité francophone
- ✓ Augmentation de la force du réseau communautaire et éducatif francophone

Bref, l'École communautaire citoyenne, c'est une éducation à la hauteur des aspirations de nos communautés.

Ce projet est issu de la Table nationale sur l'éducation que préside la Fédération nationale des conseils scolaires francophones.

Pour en savoir plus, consultez le site Web de l'ECC : <http://ECC-Canada.ca>



LES REMBOURSEMENTS DES FONDS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Veillez noter que toute demande de remboursement des membres du Syndicat des enseignantes et enseignants du programme francophone de la Colombie-Britannique doit être envoyée à:

Maria Stinchcombe

2e Vice-présidente du SEPF

Cell: 604-652-2898

École Océane

1951 Estevan Rd.

Nanaimo, C.-B. V9S 3Y9

Le [formulaire](#) de remboursement des fonds PP ou fonds école peut être complété en version électronique (format excel) ou utiliser la version pdf pour le compléter à la main. Ces deux versions du formulaire se trouvent sur notre site web sous [Développement professionnel](#).

Ne pas oublier de soumettre les reçus originaux avec votre demande et non pas une copie pdf ou une photo de votre original. Seuls les reçus électroniques envoyés de l'organisation peuvent être soumis par courriel.

Pour une liste détaillée des activités remboursables, ce qui n'est pas remboursé et la démarche à suivre, veuillez consulter les pages 17 à 22 des [politiques et procédures](#). Vous pouvez aussi vous référer à notre [dépliant des fonds PP](#).

Si vous désirez utiliser vos fonds PP pour une libération de votre tâche et payer une suppléance, il faut d'abord contacter Maria à l'avance afin qu'elle vérifie vos fonds et qu'elle vous fournisse une lettre confirmant que vous pourrez payer et aussi vous donner un code de libération.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec Maria à maria.stinchcombe.sepf@gmail.com.

Les fonds
des écoles
sont maintenant
plafonnés
à 5 000\$.

Les fonds
des bourses
demeure
à 10 000\$.



Assemblée des représentants de la FECB (RA en anglais)

Assemblée des représentants de la FECB des 29 et 30 janvier 2016

L'AR (RA en anglais pour "Representative Assembly") est le groupe souverain qui prend les décisions importantes sur les recommandations et les résolutions de la FECB. Sylvie Liechtele, présidente du SEPF, Stéphane Bélanger, maintenant 2ème représentant du SEPF aux ARs, et moi y étions présents avec plus de 500 représentants de tous les syndicats locaux de la province.

Il y a eu plusieurs discussions et divers présentatrices et présentateurs. N'hésitez pas à consulter le site web de la FECB à <https://www.bctf.ca/myBCTF/ra/decisions.aspx?fid=135890> pour lire les débats sur les recommandations et les résolutions de procédures.

Voici ci-dessous mon résumé des points saillants de cette assemblée.

Daniel Bouchard

Représentant local du SEPF



Daniel Bouchard,
représentant du SEPF

SOMMAIRE

Dons

- Suite à la tragédie du village La Loche, il a été décidé de faire un don de 5 000 \$ aux enseignantes et enseignants de ce village.
- La FECB, à travers les services de Citoyenneté et immigration Canada fera un don de 10 000 \$ pour aider les nouveaux immigrants syriens

Rapport du trésorier

L'objectif de la FECB est de continuer à rééquilibrer les finances jusqu'en 2019 (année de nos prochaines négociations provinciales). Voici les renseignements:

- De bonnes tendances financières sont prévues jusqu'en 2019.
- Le tarif des membres demeure le même (1,79% de notre salaire). Le tarif des suppléants sera 1,3%.
- Il n'y a pas de tarif pour les membres en congé (maladie et sans solde).
- Le fonds de contingence est en croissance en préparation des négociations en 2019. Ce fonds permettra jusqu'à trois semaines de paie de grève par enseignant.
- Il y a eu un surplus de 3,7% (97\$ millions).
- Les investissements sont à 5 ½% (15,3\$ millions). Il est à noter que ces investissements ne seront pas aussi rentables dans les années à venir dû au ralentissement de l'économie.

Affiliation de la FECB avec la FCE

À l'AR de l'automne 2015, il a été décidé de sonder le terrain sur une affiliation possible de la FECB à la FCE (Fédération canadienne des enseignantes et enseignants). Le comité exécutif de la FECB recommandera à l'AGM de mars 2016:

- Que la FECB rejoigne la FCE.
- Que ce soit sur une base progressive de 10 ans.
- Que l'échelle graduée du tarif soit 10% par année.
- Que le droit de vote soit immédiat.

Le plan de pension

De bonnes nouvelles, grâce aux investissements, notre pension a connu un surplus (environ 449\$ millions) pour la 1^{ère} fois depuis 1929.

Le surplus sera utile car nous avons de moins en moins de membres contribuables. L'augmentation des contributions sera assumée par l'employeur.

La FECB est en train d'examiner des modifications de notre pension. Suite à 87 sessions de consultation, cinq options possibles ont été proposées. Celle préférée par la majorité des enseignants était celle avec le moins de modifications / changements (option F).

La FECB recommandera à l'AGM les points suivants :

- Désassocier le plan de pension de la FECB du Régime de pensions du Canada.
- Appliquer le taux d'accumulation à 1,85%.
- Réduire la retraite anticipée par 4,5% à 61 ans.
- Enlever le plafond de 35 ans.
- Pension non réduite après 35 années de cotisation.

La FECB demandera au nouveau gouvernement fédéral de :

- Élargir le plan national de pension
- Restorer la pension de la Sécurité de la vieillesse

Pour plus d'information, veuillez vous référer à tpp.pensionbc.ca ou à votre propre fonds de pension (Member Benefit Statement). Vous aurez besoin de votre numéro de membre de la FECB ainsi qu'un mot de passe pour avoir accès à vos informations. Si vous n'avez pas votre numéro de membre, veuillez téléphoner au 604-871-2283 ou au 250-953-3022.

Projet pilote - vote électronique

L'assemblée a été informée de la mise en place d'un vote électronique au sein du SEPF. Il s'agit d'un projet pilote, car il y a d'autres locaux anglophones dont les enseignantes et enseignants sont trop éloignés pour voter en personne.

Pour plus d'information

Veuillez consulter le site de la FECB à bctf.ca et cliquer sur le portail des enseignants. Vous aurez besoin de votre numéro de membre de la FECB ainsi que votre mot de passe. Si vous n'avez pas de mot de passe, veuillez téléphoner au 604-871-2283 ou au 250-953-3022.

Vous pouvez aussi consulter le compte-rendu de l'AR des 29 et 30 janvier 2016 à <https://www.bctf.ca/myBCTF/ra/minutes.aspx?fid=135889>



Stéphane Bélanger,
représentant du SEPF

La fierté? AIE!

par Ronald Boudreau, directeur
Services aux francophones de la FCE

Origine du projet culturel

La plupart des écoles de langue française en contexte minoritaire canadien font état de la langue et de la culture comme parties intégrantes de leur mission. Si on a une idée assez générale de ce qu'est la langue, il est un peu plus hasardeux de définir ce qu'est la culture que l'on souhaite faire vivre aux élèves.

L'idée de transmission de la culture à l'école de langue française n'est pas une priorité aussi vieille qu'on pourrait l'imaginer. J'ose avancer que l'importance qu'on lui accorde est apparue devant l'ampleur et le succès qu'a connu l'immersion de langue française au fil du temps. En effet, la promotion active des valeurs du bilinguisme au Canada dans les années 1970 a entraîné le développement d'un réseau solide d'écoles ou de classes d'immersion qui sont vite devenues une compétition sérieuse pour les écoles de langue française. Les parents francophones eux-mêmes y voyaient le meilleur des deux mondes : peu importe dans quelle langue se déroulerait le quotidien, l'école se chargerait d'apprendre le français aux enfants.

L'école de langue française s'est alors positionnée et s'est définie non seulement comme un lieu efficace d'apprentissage et de maintien de la langue, mais aussi comme un rempart destiné à contrecarrer les assauts de la culture dominante. Dans ses murs, l'élève serait exposé à une culture francophone vibrante qui, de surcroît, le rendrait fier d'en faire partie.

Oui, mais... quelle culture?

Plusieurs chercheurs du monde de l'éducation se sont penchés sur cette question. Tous s'entendent généralement sur le fait que le réflexe de l'école des contextes minoritaires a été de vouloir compenser pour la quasi-absence de vie en français dans le milieu. Phyllis Dalley suggère qu'on a voulu étiqueter l'école d'une identité qui la rendait francophone à tous points de vue. « Dans une telle situation, l'héritier d'un mariage mixte est appelé à exclure une partie de son héritage linguistique dans la construction de son identité d'élève. »¹ Et si on ajoute à ce portrait la diversité culturelle de plus en plus présente dans nos écoles, il est clair que la culture qu'on veut promouvoir ne doit pas se limiter à la tradition canadienne-française, au sens commun du terme.

L'ACELF a apporté une nuance importante à cette réflexion sur la culture en parlant, justement, de construction d'une identité francophone chez l'élève, n'excluant pas la possibilité que d'autres identités se juxtaposent à celle-ci : « ... nous devons garder à l'esprit que l'indicateur à la fois linguistique et culturel qu'est le terme 'francophone' ne recouvre que l'une des constituantes de l'identité. »²

Un constat inquiétant est ressorti d'une étude sur *l'Appropriation culturelle des jeunes à l'école secondaire francophone en milieu minoritaire* : « Les jeunes ne décrivent jamais l'école comme un milieu culturel et ne la voient que dans une perspective linguistique. [...] Si l'école n'est pas perçue par les élèves comme un endroit où la culture est au cœur de l'action, c'est peut-être qu'elle ne s'est pas encore engagée dans cette voie. »³

En revanche, dans cette même étude, les élèves ont indiqué percevoir leurs enseignants et enseignantes comme modèles culturels prédominants, devant leurs parents et les autres adultes de leur environnement.⁴ De plus, dans une enquête de la FCE sur les enjeux de l'enseignement, lorsqu'on a demandé aux enseignants et enseignantes de commenter sur les raisons qui les avaient poussés à ce choix de carrière dans une école de langue française, leurs commentaires se résument en trois grands thèmes :

- L'amour pour la langue et la culture françaises
- Le désir de participer à l'épanouissement de la langue et de la culture françaises
- L'épanouissement personnel en tant que francophones.⁵

De toute évidence, tous les éléments sont en place pour qu'on parle culture à l'école! Or voilà qu'il ne devrait plus être question de *transmission* de la culture mais bien de *production* de la culture. Dans l'esprit de la Pédagogie de la culture de langue française, il faut laisser les jeunes être critiques des expériences culturelles qui leur sont présentées et les encourager à les adapter à leur vision de la francophonie. Le moment pédagogique « Produire de la culture » présenté en capsule vidéo sur le site de la PELF permet d'entendre leurs commentaires à cet égard.⁶

*Transmission de la langue française aux jeunes francophones en situation minoritaire - Théorie et stratégie*⁷ est la plus récente étude sur la question et abonde en ce sens. La sociologue Mireille McLaughlin, qui a fait partie de l'équipe qui a produit ce rapport, explique le malaise qu'on retrouve chez les jeunes : « Quand on parle de culture francophone, ils sont plusieurs à dire qu'ils ont l'impression que le projet de société francophone ne les représente pas. Ils ne partagent pas les mêmes angoisses que les leaders des communautés. Ils ont d'autres priorités, intérêts et façons de vivre leur rapport au français. Une démarche toute simple serait, par exemple, de créer un programme où les jeunes choisissent les projets qui leur semblent porteur d'avenir pour la francophonie. Qu'ils décident des objectifs de ce programme et des projets. Toute démarche offrant une part décisionnelle réelle aux jeunes leur permet de coproduire la francophonie, conclut-elle. »⁸

Cette idée de coproduction de la culture est sans doute l'avenue la plus prometteuse pour assurer un véritable engagement des jeunes et l'avenir qu'on souhaite à la francophonie. C'est ce qu'une des conditions de la PELF suggère, soit le « partage de l'influence ». ⁹

¹ DALLEY, Phyllis. Héritiers des mariages mixtes : possibilités identitaires, *Éducation et francophonie*, Volume XXXIV : 1 - printemps 2006, page 84

² MATTEAU, Michèle. Comprendre la construction identitaire, fascicule no. 1 – La définition et le modèle, Association canadienne d'éducation de langue française, Québec, 2011, page 6

³ BOUDREAU, Ronald, Christine DALLAIRE et Kenneth DEVEAU. *L'appropriation culturelle des jeunes à l'école secondaire de langue française – Synthèse de l'enquête*, Ottawa, Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, 2010, page 12

⁴ BOUDREAU, Ronald, Christine DALLAIRE et Kenneth DEVEAU. *L'appropriation culturelle des jeunes à l'école secondaire de langue française – Synthèse de l'enquête*, Ottawa, Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, 2010, page 11

⁵ GRATTON Louise et Maurice CHIASSON, Enjeux de l'enseignement en contexte minoritaire francophone, Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, Ottawa, 2014, page 16

⁶ Pour visionner ce moment pédagogique rendez-vous à PELF.CA/mp et inscrivez « Produire de la culture » dans l'engin de recherche.

⁷ JOHNSON, Marc. *Transmission de la langue française aux jeunes francophones en situation minoritaire - Théorie et stratégie*, Socius, 2015.

⁸ MCLAUGHLIN Mireille. FrancoPresse.ca, numéro du 2 février 2016. <http://francopresse.ca/index.cfm?id=69691&Voi=article>

⁹ PELF.CA/tf/PartageInfluence

La fierté? AIE!

Et la fierté dans tout ça? AIE!

L'étude sur l'appropriation culturelle des jeunes révèle également un lien étroit entre culture et fierté : « Lorsqu'on leur a demandé leur appréciation de la culture francophone, la fierté francophone a été un **Origine du projet culturel** élément fréquemment évoqué de même que les notions de legs, de coutumes et de valeurs. »¹⁰ Or, il ne peut pas y avoir de définition de la culture si on ne se préoccupe pas des conditions gagnantes. C'est d'ailleurs sur une réflexion personnelle à ce sujet que je conclurai ces propos.

AIE, c'est A pour Association. On peut ressentir un premier niveau de fierté par simple association. Quand j'ai acheté ma première auto, c'est le sentiment qui m'habitait. Je n'avais pas construit cette auto, je l'avais tout simplement achetée. Je n'avais rien à voir avec cette auto, à part y être *associé*.

Une première étape dans une démarche visant à nourrir la fierté de l'élève passe donc par la création de liens avec la culture française, par association, tout simplement. Ainsi, l'élève devrait ressentir un premier niveau de fierté d'être dans une école où la vie culturelle est stimulante. Si ce qu'il voit lui plaît, si ce qu'il vit est agréable et que le climat général est sain, les chances sont meilleures de développer ce premier niveau de fierté par *association*.

AIE, c'est I pour Intrinsèque. Le lendemain matin, je me suis rendu au travail avec ma nouvelle auto. Je la comparais avec la bagnole que je conduisais pendant mes années comme étudiant et je me félicitais d'avoir enfin réussi à m'en procurer une toute neuve. Je ressentais un deuxième niveau de fierté, celui qui grandit en dedans de soi, l'étincelle qui allume la flamme. C'est le sentiment intérieur qui fait qu'on a envie de prendre soin de ce qui nous rend fier (et de passer au lave-auto, parce qu'on sait qu'elle sera plus belle!).

Pour connaître ce deuxième niveau de fierté, l'élève doit vivre des succès et sentir qu'il y est pour quelque chose. Il doit commencer à ressentir un sens d'appartenance et un sentiment de pouvoir *influencer* cette culture dont il est imprégné à l'école. L'élève doit grandir en étant de plus en plus conscient qu'il doit prendre soin de ce qui le rend fier et, surtout, qu'il est appelé à contribuer à l'améliorer.

AIE, c'est E pour Extérieur : Quand je suis arrivé à l'école, la première collègue qui a constaté que j'avais fait l'acquisition d'une nouvelle auto m'a fait un commentaire sur la couleur, qu'elle n'aimait pas et qui, selon ses dires, était tout à fait démodée. La fierté que j'avais senti monter en moi s'est dégonflée d'un seul coup et j'ai remis en question cet achat, dont j'étais pourtant si fier quelques heures auparavant. Pourtant, si plusieurs personnes avaient fait des commentaires positifs sur mon achat avant qu'elle n'intervienne si négativement, je suis à peu près certain que j'en aurais fait peu de cas. Le regard *extérieur* sur ce qui nous appartient est très important dans la fierté que l'on ressent.

La perception des autres est cruciale pour nos élèves. Ils doivent sentir que leur école de langue française est enviable et qu'ils ont des avantages certains d'en faire partie. Lorsque les élèves ressentent et se font dire par les autres – ceux qui sont à l'*extérieur* de l'école (les médias, la communauté, les amis, etc.) – qu'ils sont privilégiés de fréquenter l'école de langue française, l'étincelle de la fierté prend des proportions qui sont garantes d'un réel engagement de l'élève à vivre pleinement sa culture francophone et à faire partie de la coproduction de celle-ci.

Ainsi, en investissant dans ces conditions, l'école de langue française remplira véritablement le mandat culturel qui lui est attribué.

Ronald Boudreau, directeur
Services aux francophones de la FCE



¹⁰ BOUDREAU, Ronald, Christine DALLAIRE et Kenneth DEVEAU. *L'appropriation culturelle des jeunes à l'école secondaire de langue française – Synthèse de l'enquête*, Ottawa, Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, 2010, page 13

Le 8 mars 2016

Journée internationale de la femme

La FCE s'unit aux enseignantes et enseignants pour célébrer les progrès accomplis et continuer de faire avancer la cause de l'égalité.



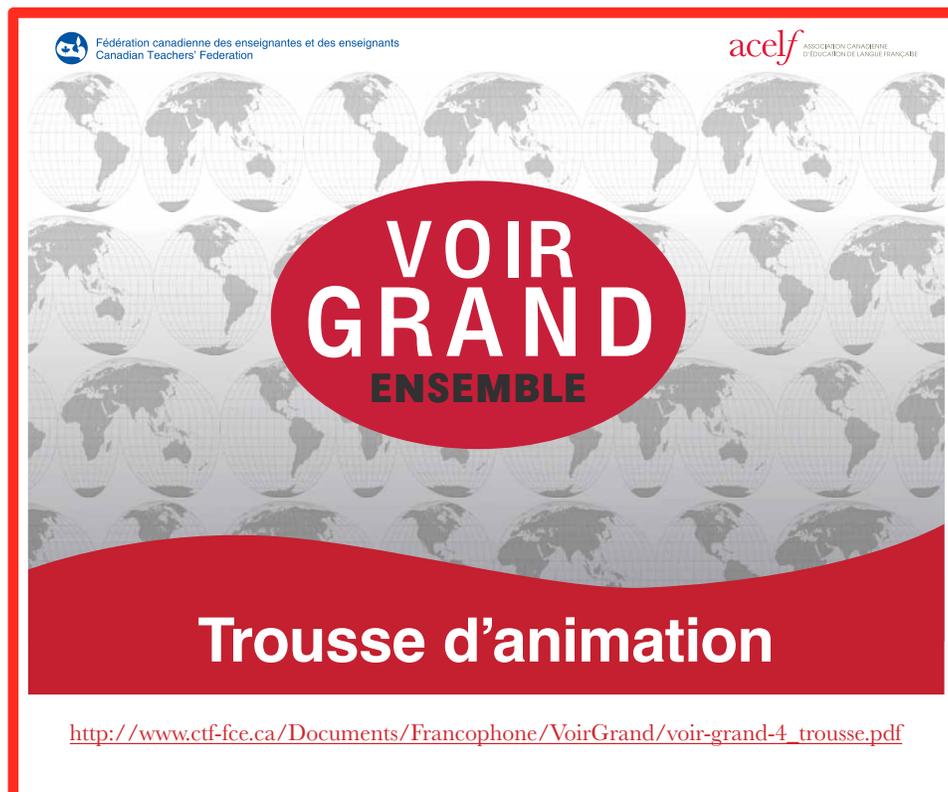
Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants
Canadian Teachers' Federation



Projet sur l'immigration
au niveau national

GRUPE DE TRAVAIL - VOIR GRAND ENSEMBLE

La Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) et ses partenaires ont publié au fil des ans une série de livrets portant sur la construction identitaire de divers groupes ciblés. L'un de ces outils, Voir grand ensemble, porte sur la diversité culturelle et a pour but de favoriser des échanges sur les réalités des élèves issus de communautés immigrantes.



http://www.ctf-fce.ca/Documents/Francophone/VoirGrand/voir-grand-4_trousse.pdf

Rond-Point 2016

« Ensemble, ressourçons nous ! ».

La journée s'est déroulée
à l'hôtel Radisson de Richmond le vendredi 19 février.



Laurence Mercier, entourée de Linda Thériault, 1ère vice-présidente du SEPF et Sylvie Liechtele, présidente du SEPF.

Le Rond-Point est organisé conjointement avec le Conseil scolaire francophone (CSF), le Syndicat des enseignantes et des enseignants du programme francophone de la C.-B. (SEPF) et le Regroupement des directions francophones de la C.-B. (RDF) depuis plus de 15 ans. Cet événement permet aux enseignantes et enseignants et aux directions d'école de participer à des ateliers lors d'une journée de développement professionnel provinciale.

Cette année, nous avons eu la chance d'accueillir Laurence Mercier, enseignante certifiée en méditation, pour nous parler d'équilibre et de bien-être au quotidien. Vous pouvez écouter le reportage de Radio-Canada au lien suivant:

<http://ici.radio-canada.ca/regions/colombie-britannique/2016/02/20/002-meditation-pleine-conscience-ecoles-csf-enfants-anxieux.shtml#top>

Nous tenons à remercier tous les animatrices et animateurs, les exposants et les membres du comité organisateur du Rond-Point dont l'implication a servi à faire de cette conférence à laquelle ont assisté près de 200 enseignants un grand succès.



Photo prise à l'atelier "Plus de bien-être en classe"



Photo prise à l'atelier "Principes d'apprentissage des Premiers Peuples".

Des formations en français sur les principes d'apprentissage des Premiers Peuples et d'autres sujets reliés sont disponibles via la Fédération des enseignantes et enseignants de la C.-B.

Les enseignants dans les écoles peuvent contacter la FECB/BCTF pour avoir des formations haut de gamme pour les journées pédagogiques école. Pour des informations, veuillez communiquer avec la FECB au numéro de téléphone sans frais 1-800-663-9163.

À noter que le syndicat paie toutes les dépenses de voyage, de logement, etc. d'une animatrice ou d'un animateur francophone formé dans le cadre de son programme de perfectionnement professionnel.

Des ateliers de diverses durées (minimum de 3 heures) comprennent les sujets tels que:

- L'Infusion des contenus autochtones dans le curriculum
- Le legs des pensionnats indiens
- Déconstruire les mythes.



Photo prise à l'atelier "Enquête collaborative".



Photo prise à l'atelier "Le plaisir de jouer avec les mots".



Comité organisateur du Rond-Point 2016

Lise Martel (membre invité du SEPF), Linda Thériault (SEPF), Mary-Lou McCarthy (CSF), Christian Côté (RDF/CSF), James Mercier (membre invité du CSF), Carrie Antoniazzi (SEPF), Maria Stinchcombe (SEPF) et Louise-Hélène Roy (SEPF)

PARLER VRAI AU POUVOIR CANADA À LA DÉFENSE DES DROITS DE LA PERSONNE



Rosemary Sadlier, présidente de l'Ontario Black History Society et Sylvie Liechtele, présidente du SEPF, au Musée canadien pour les droits de la personne le 29 février 2016 à Winnipeg.

Mme Sadlier est l'une des 12 défenseuses et défenseurs des droits de la personne de Parler vrai au pouvoir Canada.

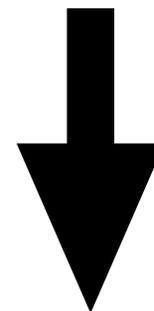
MUSÉE CANADIEN POUR LES DROITS DE LA PERSONNE



Trousse canadienne sur les droits de la personne

Activités sur les droits de la personne

Activités à faire en salle de classe fondées sur des activités conçues par Equitas - Centre international d'éducation aux droits humains dans le cadre des programmes "On ne joue pas avec les droits" et "Parlons droits".



<https://droitsdelapersonne.ca/apprendre/activites-sur-les-droits-de-la-personne-en-salle-de-classe>

2016 WOMEN'S SYMPOSIUM SUR LES QUESTIONS FÉMININES DE 2016
open to everyone - ouvert à tout le monde
February 28-29, March 1, Winnipeg, Manitoba • Les 28 et 29 février, 1^{er} mars, Winnipeg (Manitoba)

Guest Speakers | Conférencières et conférencier invités

The Honourable Patricia A. Hajdu, Minister of Status of Women Canada
L'honorable Patricia A. Hajdu, ministre de la Condition féminine Canada

 Heather Smith Canadian Teachers' Federation Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants	 Norm Gould The Manitoba Teachers' Society	 Bobbi Tallefer The Manitoba Teachers' Society	 Barb Byers Canadian Labour Congress Congrès du Travail du Canada	 Isabelle Masson Canadian Museum for Human Rights Musée canadien pour les droits de la personne
 Niki Ashton Member of Parliament, NDP Députée, NPD	 Nancy Peckford Equal Votes À voix égales	 Diane Redsky Redsky Vision Consulting Development	 Rosemary Sadlier Ontario Black History Society	 Alex Wilson Aboriginal Education Research Centre, University of Saskatchewan

#CTFWomen #FemmesFCE

Canadian Teachers' Federation
Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants

Hosted by • Accueilli par The Manitoba Teachers' Society



**SYMPOSIUM 2016 DES AGENTES
ET AGENTS DE LIAISON
FRANCOPHONES
DES ORGANISATIONS MEMBRES**

D'UN OCÉAN À L'AUTRE ET À L'AUTRE!

La Fédération canadienne des enseignantes
et des enseignants a tenu
son Symposium annuel francophone
les 17 et 18 février 2016 à Vancouver, sous le thème
Resserrer nos liens d'un océan à l'autre et à l'autre.

Comité consultatif de français langue première de la FCE

Simon Normadeau

Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba

Donna Lajeunesse

Fédération des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan

Ronald Boudreau

Fédération canadienne des enseignants et enseignantes

Carol Jolin

Président de l'Association des enseignants franco-ontariens

Sylvie Liechtele

Syndicat des enseignantes et enseignants de la C.-B.

Maxime Lessard

Alberta Teachers' Association



Simon Normandeau (MTS/ÉFM), Rob Lehne (FES), Manon Carrière (AEY), Ronald Boudreau (FCE), Sylvie Liechtele (SEPF), Linda Thériault (SEPF), François Ouellette (NTA), Gisèle Dagenais (FES), Carol Jolin (AEFO), Stacy Samson (NSTU), Dan Turner (MTS/ÉFM), Claudine Laporte (AEFO), Martin Deschênes (NWTTA), Heather Smith (FCE), Isabelle Savoie-Jamieson (PEITF), Monique Gravel (ATA), Beverley Park (NLTA), Donna Lajeunesse (FES), Maxime Lessard (ATA).



Joe Pagé, avocat et parent de l'école Rose-des-vents a parlé de la cause juridique de l'école lors du symposium.



CALENDRIER 2016

Pour les enseignants de Français ou Francophones

Janvier

- Parlement jeunesse francophone de la C.-B. (PJFCB) À Victoria pour les jeunes de 14 à 25 ans

- Le Parlement jeunesse pancanadien à Ottawa dans l'Ontario pour les jeunes de 16 à 25 ans



Février

- Concours Immersion clip de (de la 9ème à la 12ème année) : date limite le 22 février 2016



- Concours Jeune poésie francophone (de 6 à 8 ans – 9 à 13 ans – 14 à 16 ans) : date limite le 14 février 2016

- Les voix de la poésie francophone et bilingue (immersion) : finale régionale fin février-début mars 2016



- Forum jeunesse pancanadien (FJP) pour les jeunes de 14 à 25 ans



Mars

Les voix de la poésie francophone et bilingue (immersion) : finale sur internet : date limite le 9 mars 2016



Avril

Forums Français pour l'avenir



Mai

Jeux francophones de la Colombie-Britannique (JFCB) pour les jeunes de 14 à 18 ans



Juin

La SAGA pour les jeunes de 14 à 25 ans



Juillet



Jeux de la francophonie canadienne (JFC) – Équipe C.-B. pour les jeunes de 14 à 18 ans

Août

- Forum national des jeunes ambassadeurs : 11ème année

- Pour les enseignants seulement :** Institut d'été de l'ACPI



Septembre

C'est le temps de planifier votre année ! Ce calendrier a été créé pour vous aider à vous informer sur les concours et événements qui existent pour vous et vos élèves sans avoir à passer des heures sur internet à chercher partout.



Octobre

Pour les enseignants seulement :

Les 22 et 23 octobre 2016 (APPIPC) Congrès provincial pour les enseignants d'immersion et des programmes Francophones

Les 22 et 23 octobre 2016 (ACPI) Congrès national pour les enseignants d'immersion

Novembre

Parlement franco-canadien du Nord et de l'Ouest (PFCNO) pour les jeunes de 16 à 25 ans



Décembre

- Concours national de poésie en immersion française (11ème ou 12ème année du secondaire)

- Concours national de rédaction



CALENDRIER 2016

Pour les enseignants de Français ou Francophones

PROGRAMMES D'ÉCHANGES

Programme d'échange 3 mois CB-Québec (pour les 10^{ème} et 11^{ème} années)
www.gov.bc.ca/QuebecExchange

Explore pour les jeunes en 11^{ème} année et plus (pour les enseignants qui veulent perfectionner leurs compétences en français)
<http://www.jexplore.ca/en/>

OSEF : <http://www.osef-echanges.com/>

SEVEC programme d'échange (GRATUIT) pour les jeunes de 12 à 17 ans
<https://www.sevec.ca/fr/programs/youth-exchanges-canada/>

SEVEC – échange pour les droits de la personne
<https://www.sevec.ca/fr/programs/human-rights-exchange/>

SEVEC – échange de l'immigration et de la diversité
<https://www.sevec.ca/fr/programs/immigration-diversity-exchange/>

Destination CLIC pour les élèves francophones de 8^{ème} et 9^{ème} années
<http://www.destinationclic.ca/fr/>

RESSOURCES ET PROGRAMMES SCOLAIRES

Sessions Franconnexion: 7^{ème}– 9^{ème} années – Français pour l'avenir
<http://www.french-future.org/~frenchf/wp/programs/franconnexion-sessions/>

Formations en français pour la salle de classe (8^{ème} – 12^{ème} années)

<http://www.canpages.ca/website/business/2200494?website=http%3A%2F%2Fcfjcb.com>

Healthy Schools/ Des écoles en santé (8^{ème} – 12^{ème} années)
<http://fr.healthyschoolsbc.ca/>

Pour les enseignants seulement:

Teach BC (BCTF)
<https://teachbc.bctf.ca/>

Ressources pour FLS (Français Langue Seconde) sur le site de Canadian Parents for French (CPF) (en anglais seulement)
<http://bc-yk.cpf.ca/resources/for-educators/>

GROUPES ET ASSOCIATIONS FRANCOPHONES ET FRANCOPHILES

Jeun'Info Radio Canada
<http://blogs.radio-canada.ca/jeuninfo/tag/colombie-britannique/>

Conseil jeunesse francophone
<http://cfjcb.com/en/>

Français pour l'Avenir
<http://www.french-future.org/~frenchf/wp/fr/>

Alliance Française
<http://www.alliancefrancaise.ca/>

Fédération de la Jeunesse Canadienne-Française
<http://www.canpages.ca/website/business/2200494?website=http%3A%2F%2Fcfjcb.com>

Fédération des francophones de la Colombie-Britannique (FFCB)
<http://www.ffcb.ca/>

Fédération des parents francophones de la Colombie Britannique
<http://www.pfjcb.bc.ca/>

LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE

Réseau Jeunesse (CSF : 9^{ème} – 12^{ème} années)
<http://reseaujeunesse.csf.bc.ca/>

Improvisation (de 14 à 18 ans)
<http://cfjcb.com/en/activities/improvisation-2/>

Radio Jeunesse (de 14 à 18 ans)
http://cfjcb.com/wp-content/uploads/2014/09/Bo%3%Aete.fm_brochure_VD.pdf

Jeunes en action (8^{ème} – 12^{ème} années)
<http://cfjcb.com/activities/jeunes-en-action>

Rencontre ma francophonie (9^{ème} – 12^{ème} années)
<http://cfjcb.com/activities/rencontre-ma-francophonie>

6 à 8 Franco
<http://cfjcb.com/activities/pour-les-19-ans-et-plus/>

Programme Langues et Travail (pour les boursiers Explore de UBC)
<http://www.pch.gc.ca/fra/1267556296456>

OPPORTUNITÉS DE TRAVAIL EN FRANÇAIS

Odyssée expérience de travail en français pour les étudiants au collège ou à l'université <http://www.monodysssee.ca/fr/>

YMCA Emplois d'été pour les 16-17 ans
<http://myymcagta.org/netcommunity/page.aspx?pid=574>

SEVEC CB-Québec ou autre province 8^{ème}-9^{ème} CSLI en France (Nice et Paris)
10^{ème}-11^{ème}-12^{ème}
csli@telus.net

LES PROGRAMMES ET SERVICES EN FRANÇAIS DE LA FECB

<http://www.bctf.ca/Francals.aspx>

Nous contacter :
Lucie Ferrari, Directrice: 604-871-1809 ou par courriel à lferrari@bctf.ca

Cécilia Huard de la Marre, Adjointe Administrative: 604-871-1869 ou par courriel à chuarddelamarre@bctf.ca

LES ATELIERS DE LA FECB

<http://www.bctf.ca/francals.aspx?id=37735>

Éducation autochtone
<http://www.bctf.ca/francals.aspx?id=4572>

Justice Sociale
<http://www.bctf.ca/francals.aspx?id=4572>

Ateliers pour les représentants syndicaux du personnel enseignant
<http://www.bctf.ca/francals.aspx?id=36027>

ASSOCIATIONS PROVINCIALES DE SPECIALISTES (APS)

APPIPC
<http://www.congres-acpi.ca/acpi2015/IndexPC>

BCATML
<http://www.bcatml.org/>

COMMANDER DES POSTERS ET RESSOURCES

<http://www.bctf.ca/uploadedFiles/Public/SocialJustice/SJ-posters.pdf>



HOW CAN THE FEDERAL GOVERNMENT SUPPORT K-12 STUDENTS IN CANADA?

We suggest:

- Ensuring better access to child and youth mental health services, and
- Developing and implementing a national anti-poverty strategy

Over 5,000 teachers responded to a Canadian Teachers' Federation (CTF) survey which asked teachers across Canada to identify issues to advocate for in the next federal election to better support students and schools.

1. Child and Youth Mental Health (95% of teachers)
2. Child Poverty (93% of teachers)

COMMENT LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL PEUT-IL SOUTENIR LES ÉLÈVES DU CANADA?

Nous suggérons que le gouvernement :

- assure aux enfants et aux jeunes un meilleur accès aux services de santé mentale;
- élabore et mette en œuvre une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

Plus de 5 000 enseignantes et enseignants des quatre coins du Canada ont répondu à un sondage de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) qui les invitait à indiquer les enjeux sur lesquels la FCE devrait axer son travail d'action politique en vue des prochaines élections fédérales afin de mieux soutenir les élèves et les écoles.

1. La santé mentale des enfants et des jeunes (95 % des enseignantes et enseignants)
2. La pauvreté des enfants (93 % des enseignantes et enseignants)



Our Canada. Notre Canada.
Our Students. Nos élèves.
Our Profession. Notre profession.

More about the teacher perspective /
 Pour en savoir plus sur la perspective du
 personnel enseignant

vox.ctf-fce.ca

Founded in 1920, the Canadian Teachers' Federation is a national alliance of Member organizations representing nearly 200,000 teachers across Canada. Follow CTF on twitter: @CanTeachersFed

Fondée en 1920, la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants est une alliance nationale d'organisations Membres représentant près de 200 000 enseignantes et enseignants de tout le Canada. Suivez la FCE sur Twitter: @EnseigneCanada



CTF is also a member of the 30-million member Education International which is holding for the first time its quadrennial Congress in Ottawa, July 21-26, 2015.

La FCE est également membre de l'Internationale de l'Éducation (IE), une organisation qui regroupe 30 millions de membres. L'IE tiendra son Congrès mondial quadriennal pour la première fois à Ottawa, du 21 au 26 juillet 2015.



Canadian Teachers' Federation
 Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants

www.ctf-fce.ca

Consultation sur les propositions de nouvelles politiques du CSF



Syndicat des enseignantes et enseignants
du programme francophone de la C.-B.

Le 15 décembre 2015

Monsieur Sylvain Allison
Secrétaire-trésorier
Conseil scolaire francophone de la C.-B.
100 - 13511 Commerce Pkwy
Richmond, C.-B. V6V 2J8

Cher monsieur Allison,

Re : Consultation sur les propositions de nouvelles politiques

Ceci constitue la réponse officielle du comité exécutif du SEPF suite à la consultation du CSF sur les politiques suivantes :

- * I-900-1 Utilisation des espaces en surplus;
- * J-1000-2 Politique d'encadrement des services préscolaires;
- * B-200-3 Adhésion au CSF;
- * P-504 Inscription de l'élève résidant en dehors de la zone de fréquentation d'une école;
- * F-600-2 Sorties éducatives, culturelles et sportives des élèves.

Tout d'abord, le SEPF préconise que seuls les services préscolaires communautaires sans but lucratif devraient être admis dans les écoles du CSF. En effet, l'espace public doit revenir au secteur public. Comme vous le savez, le syndicat se bat contre la privatisation au sein de nos écoles du secteur public. Nous avons, à maintes reprises, mentionné le cas de l'école des Pionniers-de-Mallardville lors de nos rencontres avec Mme Labrie, directrice des ressources humaines et ce, depuis le 10 septembre 2015. Le SEPF a également fait part de ces inquiétudes à ce sujet à M. Dupain, directeur général.

Par ailleurs, dans la politique intitulée : « Allocation des espaces en surplus du CSF », le SEPF est fermement convaincu qu'un ordre de priorité devrait demeurer comme dans la politique actuelle, c'est-à-dire :

- 1) Autres besoins éducatifs du CSF;
- 2) Prématernelle francophone, sans but lucratif;
- 3) Garderie pour enfants francophones, sans but lucratif;
- 4) Autres groupes et sociétés francophones, sans but lucratif;
- 5) Institutions francophones postsecondaires, pour utilisation reliée au programme francophone.

Nous pensons également qu'étant donné que les écoles de langue française en milieu minoritaire sont en appui à la communauté francophone pour une école communautaire citoyenne et que le CSF a des fonds fédéraux et provinciaux (Neighbourhood Learning Centres) en ce sens, le CSF devrait maintenir le loyer annuel symbolique de 1 dollar pour les prématernelles et garderies communautaires sans but lucratif qui, par ailleurs, devraient continuer de bénéficier du service d'entretien par le CSF pour les mêmes raisons. Ces informations devraient demeurer dans le texte de la politique et non se retrouver dans les directives administratives.

- 2 -

Par ailleurs, il est important par souci de transparence et de clarté de continuer à indiquer les critères d'admissibilité dans la politique « Adhésion au CSF » tout comme dans chaque politique faisant référence aux critères d'admissibilité. En effet, ces critères sont importants à connaître notamment pour se prévaloir du droit de vote aux élections des conseillers et conseillères scolaires du Conseil scolaire francophone de la C.-B. Il est important de favoriser une participation plus accrue pour valider cet exercice démocratique.

De plus, dans la nouvelle politique P-504 « Inscription de l'élève résidant en dehors de la zone de fréquentation d'une école », il serait important de préciser comment sera établie ou calculée la capacité maximale de l'école et également comment les zones de fréquentation seront établies en consultation avec les partenaires du CSF.

En outre, dans la politique « Sorties éducatives », il serait important de garder les items suivants : définition de ce qu'est une sortie éducative, la surveillance relative à une sortie éducative, les procédures à suivre pour organiser une sortie éducative et un formulaire de consentement.

Enfin, nous demandons au CSF que les politiques soient présentées au CCE, que les changements de fonds soient expliqués aux partenaires du CCE avant que ces politiques ne partent en consultation et que le CCE soit ainsi une plateforme réelle d'échanges.

Dans l'espoir que notre voix sera entendue, veuillez agréer nos salutations les meilleures.

Les membres du comité exécutif du SEPF :

- Sylvie Lechele, présidente
- Linda Theriault, 1^{ère} vice-présidente
- Maria Stinchcombe, 2^{ème} vice-présidente
- Faziah Gamaz, trésorière
- Denise Brantier, secrétaire
- Stéphane Bélanger, dossier des suppléants
- Daniel Bouchard, représentant auprès de la FECSB

cc : Bertrand Dupain, directeur général du CSF
Marie-France Lapierre, présidente du CA du CSF
Marie-Andrée Asselin, directrice générale de la FPFCB

.../2

415 FECSB - 100, 460 6^{ème} Avenue Ouest, Vancouver, C.-B. V6Z 4P2
604-871-1865 / Sans frais : 1-877-753-2243 / www.sepfcb.com

Qu'est-ce que la twittérature ?

PAR JEAN-YVES FRÉCHETTE* et ANNIE COTÉ**

Qu'est-ce que la twittérature ? Mais c'est tout simple : la twittérature est la littérature qui se pratique sur Twitter. Elle appartient à son support, en épouse les grands traits technologiques, dont la limite de 140 caractères maximum, mais elle s'inscrit aussi dans le champ des explorations de l'imaginaire et du style. La twittérature s'inspire parfois de pratiques très anciennes comme le haïku en occupant un espace virtuel animé par la frénésie d'un mini blogue littéralement dopé par la fébrilité et la nervosité d'un réseau social où tout se passe en temps réel.

Car Twitter n'est pas a priori un espace où la littérature trouve son complice *naturellement*. Dans Twitter, les abonnés se sentent à l'aise dans leurs bavardages mutuels et on y rencontre de tout : séances de *twitvlog*, infos brèves, fil de presse, références de lectures, de spectacles, prises de positions pour une mobilisation citoyenne, mots d'ordre, annonces de parution d'un nouveau billet de blogue, dénonciations sommaires, mots d'humour, bonnes adresses, critiques impressionnistes, règlements de comptes, lamentations, commentaires, sondages, révélations, citations d'auteurs, recettes, attaques sournoises, appels à proposition, appels à l'aide, compte rendus d'événements, vantardises, mobilisations, publications de photos, publicités déguisées et *twitci quanti*... Mais on y découvre aussi parfois des poèmes brefs, des maximes, des aphorismes, des textes de six mots, des pensées, des apophéloges, des dialogues, des nanorécits, des punsions métaphoriques en 140 caractères pile poil, des récits ostensiblement découverts en languettes tweetées, des mots d'auteurs, des amorces de blogues, des exercices de style inspirés de l'OULIPO, des dialogues effrénés gouvernés par l'image et la déroute du sens et toutes ces pratiques d'écriture qui appartiennent au travail de la forme et à l'expression symbolique dans Twitter.



ANNIE COTÉ et JEAN-YVES FRÉCHETTE. Photo : Claude Malanson

Dans ce contexte, il est donc pertinent de se questionner sur le statut et la forme du tweet littéraire. Qui en est-il en effet de la twittérature deux ans après la parution d'un premier article de Stéphane Bataillon¹ portant sur la définition de ce nouveau courant littéraire ? Après la banalisation et les attaques² dont elle fut parfois la cible, pouvons-nous toujours parler d'une esthétique propre à la twittérature ? Est-il encore pertinent d'avancer qu'en s'inscrivant dans une logique d'interaction participative, le tweet littéraire chamboule la théorie de la réception des œuvres ? Ce sont ces questions – mais d'autres aussi – qu'on abordées les intervenants des tables rondes du premier festival international de twittérature³ en octobre dernier tout en faisant une part large à la twittérature comme pratique scripturale inscrite dans un espace virtuel dynamique où, en pédagogie de l'écriture, les élèves trouvent leur compte.

C'est en effet par la didactique et la pédagogie⁴ que se révèle la pertinence d'utiliser la twittérature à l'école. Le réseau des Twittclasses⁵, à travers lequel on découvre des expériences d'enseignement stimulantes et novatrices, propose un faisceau d'innovations et d'audace où on retrouve une nouvelle écologie de l'apprentissage vraisemblablement inspirée par Twitter et le Web 2.0.

Ce mode participatif s'impose dans les multiples propositions⁶ d'écriture collective de @Aurise qui entraîne à sa suite toute une communauté de twittérateurs (dont @Nathouze, qui a également tweeté une série de pastiches inspirés de Prévert). Les travaux et les expérimentations olliopiennes de @Aurise (roman sans e, juste des e, autogrammes en BD, en TP, monovocaux en a, o, i, u, sans hampes ni jambages) apparaissent désormais comme des espaces virtuels où le plaisir s'est définitivement acquis avec sa propre théorie et s'imposent désormais comme des stèles dans le paysage métissé du tweet littéraire.

@Anniekiki a demandé à ses élèves de rédiger des devoirs d'écriture dans Twitter. Si les thèmes sont multiples (un mode d'emploi, un fragment d'horoscope, un personnage fameux, un souvenir marquant...), la forme est toujours la même : un court texte de 140 caractères pile poil. C'est une formule qui plaît aux élèves. Ils aiment relever le défi de la précision mathématique du tweet et fouiller dans les dictionnaires pour trouver des équivalents lexicaux pour chaque terme à usage flou, jugé simpliste.

D'un côté, @Anniekiki a demandé à ses élèves de rédiger des devoirs d'écriture dans Twitter. Si les thèmes sont multiples (un mode d'emploi, un fragment d'horoscope, un personnage fameux, un souvenir marquant...), la forme est toujours la même : un court texte de 140 caractères pile poil. C'est une formule qui plaît aux élèves. Ils aiment relever le défi de la précision mathématique du tweet et fouiller dans les dictionnaires pour trouver des équivalents lexicaux pour chaque terme à usage flou, jugé simpliste. De plus, la consigne d'ajouter des allitérations, de jongler avec des métaphores et autres parallélismes propulse leurs textes vers des niveaux où la qualité de l'expression conjugue élégance et précision. Cette piste est féconde, car elle introduit de la lenteur dans Twitter, elle permet la réflexion tout en favorisant la maîtrise de bonnes pratiques d'écriture. Ne sommes-nous pas ici d'une certaine manière au cœur du développement des compétences de jeunes scripteurs ?

Une pratique innovante

Écrire, c'est tracer des signes sur une surface ; l'opération nécessite des outils et suggère un certain protocole de production. Les enseignants savent qu'en utilisant l'ordinateur comme outil et l'écran comme surface d'écriture, c'est tout le rapport à l'écriture qui se modifie chez l'élève. En faisant de la twittérature en classe, les enseignants proposent une nouvelle surface d'inscription, ainsi que de nouveaux protocoles de production et de réception du texte.

Une surface dématérialisée

La twittérature hérite d'un statut particulier associé à ceux des protocoles de diffusion des médias sociaux. Le texte s'inscrit désormais dans un espace dématérialisé, mais public et partagé. Prenant conscience de cette diffusion ouverte, l'élève sait que son texte peut être lu par plus d'une personne, par une communauté de lecteurs en fait. Contribuant à éliminer le bruit des fautes, bien écrite sa langue devient un objectif pragmatique aux effets mesurables par l'élève, qui en arrive à objectiver le processus. Lorsque fument les commentaires des internautes, l'intérêt des jeunes scripteurs croît : le texte est utile, enfin il est lu et commenté car il s'inscrit dans une boucle de rétroaction. Et c'est ainsi que, progressivement, la twittérature recule les murs de la classe dont la superficie n'a désormais plus de limites.

La twittérature invite également au partage des pratiques innovantes de toute la communauté pédagogique. Dans toutes les expériences décrites jusqu'ici par les enseignants, le plaisir – qui n'exclut pas l'effort des élèves – est au rendez-vous. Et, dans la plupart des cas, un intérêt accru des élèves pour l'écriture elle-même et la mobilisation des enseignants pour le partage de leur savoir-faire constituent sans aucun doute l'une des retombées les plus importantes de l'utilisation de la twittérature en classe.

Lorsque les professeurs demandent aux élèves d'écrire un texte de 500 à 1 000 mots, la plupart d'entre eux bâclent le travail, exécutent la tâche d'une façon erratique et ne se relisent

guère : le texte n'est pas un objet de concentration ; souvent, le brouillon fait office de propre. C'est un trisme de dire que les jeunes qui détestent l'écriture se sentent intellectuellement précocement impuissants : les moins bons s'y attellent comme on se rend à l'abattoir, les autres, en soupirant, décrochent. Leur sentiment d'efficacité personnelle⁷ frôle la chute libre. Nous sommes constaté que la twittérature présente un intérêt certain auprès de ces jeunes : la perception que les élèves ont de cette tâche d'écriture apparemment minuscule quant à sa valeur et à sa contrôlabilité⁸ a un impact direct sur la perception de leur compétence. Leur sentiment d'efficacité et leur motivation croissent d'autant.

Un intérêt accru des élèves pour l'écriture elle-même et la mobilisation des enseignants pour le partage de leur savoir-faire constituent sans aucun doute l'une des retombées les plus importantes de l'utilisation de la twittérature en classe.

Le travail sur de petites unités de texte, s'il paraît moins contraignant pour l'élève, est généralement exécuté avec plus de rigueur et, toute proportion gardée, en y consacrant plus de temps. En effet, il n'est pas rare de voir un élève travailler jusqu'à deux heures pour produire son tweet d'une ou deux phrases. La contrainte d'écriture en 140 caractères exactement force l'utilisation d'un dictionnaire de synonymes et les oblige à s'assurer que chaque substitution de mots ne contrevient pas à la cohérence du sens global. Chaque mot, chaque signe de ponctuation est examiné et justifié. Cela se produit tout particulièrement lorsque tweet frôle les 139 ou 141 caractères : l'élève ajoute, soustrait, remplace et déplace. La compétence acquise des processus étant transférable du texte court au texte long, des tâches plus complexes pourront être abordées sans préjugés : « quand on a fait court, on peut faire long... » En outre, plusieurs élèves mentionnent d'ailleurs que leur vocabulaire a augmenté de façon significative. Ils ne voient pas tant le travail sur la langue que le défi à relever et chacun souhaite mériter des commentaires d'internautes.

Et la qualité de la langue dans tout ça ?

Selon son protocole le plus strict, mais peut-être est-ce son ultime coquetterie, la twittérature n'accepte ni abréviation ni brette. Et contrairement à la croyance populaire largement répandue, l'écriture SMS n'influence pas la qualité d'écriture des jeunes, qui savent bien repérer l'écart entre ces deux codes. Ce qui ne signifie pas que les tweets des élèves soient parfaits. Pourquoi alors tenir tant à les soumettre à la sanction de la twittosphère ? Certains diront que les élèves devraient apprendre à écrire sans fautes avant de publier leurs écrits sur le Web, mais interdirait-on à un jeune violoniste de se produire en concert sous prétexte que l'exécution de sa pièce ne soit pas parfaite ?

Où lire la twittérature ?

Pour lire de la twittérature, il faut s'abonner à des comptes Twitter et attendre que le tweet littéraire y passe. Il faut accepter d'être dérangé sur son propre fil par des tweets qui apparaissent inopinément, aléatoirement presque. Mais lesquels ? Nous pourrions en suggérer 140, au moins !

- @Centourante** pour la mise à jour quotidienne des follements avec elle, pour la ruse du rire, l'œil toujours du côté lumineux de la vague
- @Chorophyllienne**, excessive dans le minuscule désir d'ouvrir le jour à la nuit
- @LucienSuel** pour la lutte hors silo dans la profondeur du silo
- @LirinaBloom** pour le théâtre, les tweets sérieux et/ou non, pour ses informateurs babyles et la réflexion pratique
- @mutimot** pour les dérivés de lecture au moments du sommeil à la garde-rie
- @machinacrite** pour la réflexion ludique, humanistique et (parfois) iconoclaste en toutes choses
- @nanopoete** pour les mêmes raisons que citées précédemment plus la brièveté
- @szabadnap** pour l'impermanence du sexe dans les mots et les liens particulièrement, mais aussi pour le dialogue des tweets combats
- @fanfole** pour les matinales excessives et l'autorité des embruns
- @fbon** ses conversations avec Jimmy Holiday et ses relations jet set
- @robeno59** pour ses six mots
- @crouzet** pour sa stature de précurseur et pour l'ardeur à sortir si tard du guet-apens
- @pierrepauleau** pour son scepticisme et sa rigueur maniaque
- @bernardpovot** pour l'humilité d'être le dixième tout en étant le premier et pour ce beau titre : « Twitter, une formidable école de la concision »
- @Midnighttwister** pour les rêves tortus au beau milieu de la nuit
- @Annohéline** pour sa présence radiophonique stimulante dans la minicure
- @FibreTigre** parfois oui, parfois non
- @140abc** pour son projet inachevé parce que les parnassiens ont fait défaut
- @annearchet** pour les odeurs du tout surtout quand le tout s'entche du rien
- @EManolo** pour la grâce des métaphores épiques
- @Tegroul** pour la profondeur du regard sous la surface
- @grainsdesoast** qui un jour fut et qui est encore
- @Pozzibao** pour l'actualité des nouvelles poétiques
- @monpaquet** pour les éclairs d'intelligence bref et la pince, sans rire
- @white_hector** pour son bestiaire et la conversation des chats, le sien bien entendu
- @aurise** pour l'audace de la théorie dans la débânde festive des collaborations hybrides
- @nanonouvelles** pour le souvenir ému de Félix Fénelon
- @Jodifraude** pour ce que ne se saie conduit tout droit au petit jour
- @maximeion** pour son silence et son amertume de n'être pas le meilleur
- @PHSavage** pour l'odeur des orbides, la poudre des parabellums et l'aillieurs
- @allesuffit** pour la préférence malgré le peu d'abonnées et pour souligner le thème du tweet avec un Y
- @mouvances** pour l'épisodique étincelle des mots dans l'antichèse
- @_nls_** pour les aphorismes et la promptitude des profondeurs
- @Cainwynn** pour la « twitstory » qu'on devine être un récit dans Twitter
- @RINChateau** toujours prompt à ller son délire « a u h - t a g »
- @francoisvinot** dont il faudra repaier parce que son blogue plonge dans les interstices du tweet qui deviennent des personnages aussi denses que le langage lui-même
- @Arizar** pour l'incertitude et les bizarreries précieusement
- @stroffa** pour « ze twitter project », projet pharaonique s'il en est un et pour l'ensemble de son oeuvre dissimulée à travers de multiples avatars (il faut suivre ses pistes, comme le regard le livre)
- @ZeoZigZag** pour la fraîcheur du regard à l'aube et pour les ZZZ du sommeil ombragé
- @140car** qui est peut-être l'œil ouvert du tweet en 140 caractères pile poil
- @Kiettelmiriacte** pour l'accélération soutenue des éclairs intermittents et pour les mots qui bougent au bout des doigts
- @idiot_duvillage** qui l'est si peu malgré ce qu'il prétend
- @SasquatchMR** parce qu'il sait que la littérature est une discipline en apnée
- @AnnieSantiers** pour le cœur vibrant des pédagogies ouvertes
- @Textesminimaux** pour la fascination du minime
- @Reosava** parce qu'il sait si bien découper le tweet en quatre
- @OliverrBB** parce qu'il n'a que 92 tweets et que la porosité du réve y baise l'ombre
- @Grenouillades** parce que son corps est un temple creux qu'il aimera t lui
- @RINChateau** parce qu'il maintient une tension entre poésie et humour
- @VODDDDD** à vous désirez rencontrer Schrödinger et mesurer le poids du boson de Higgs
- @FouxBois** parce que chaque lettre est un monde lointain dans lequel on peut se perdre
- @Paul_Tougaiparc** parce que le silence parle son dû
- @singep** parce qu'il réussie pas à dmiter la combinatoire démoniaque des générateurs de tweets
- Et tweet quanti...

Un protocole d'écriture

Les formes brèves ne sont pas nouvelles en littérature. Ce n'est donc pas la brièveté qui caractérise le tweet littéraire, mais bien la contrainte du nombre de caractères, 140. Ajoutons à cela le respect du thème, du genre et parfois l'ajout d'une contrainte stylistique (allitération, comparaison, gradation, etc.) ou le respect d'une thématique particulière, comme par exemple l'un des cinq sens (olfactif, visuel, tactile, auditif, gustatif) et voici que les tweets des élèves se mettent à sentir bon, à s'illuminer, à raper les doigts, à gronder ou à goûter la pêche. Ces contraintes stimulent l'imagination tout comme le caractère ludique de ces thèmes proposés dans les différentes consignes de travail.

Peu à peu, Twitter est devenu un espace public où s'exprime en temps réel la singularité langagière des twittérateurs. Ils y partagent en toute générosité des démarches originales qui poussent la littérature à s'aventurer sur des terrains inconnus et friables : nouvel enjeu de l'universel bavardage virtuel au cœur des médias sociaux et signe que l'art y est !

La question des genres possibles présente également un intérêt : en twittérature, les seules limites sont celles de notre propre imaginaire pédagogique. La poésie, le théâtre et le récit côtoient le résumé, le pastiche, le fait divers ou l'épigramme. Et les enseignants qui utilisent Twitter en classe font preuve d'une grande créativité. Il faut voir ce

Notes

- 1 Tweeage : section de tweeter pendant une émission de télévision.
- 2 Consulter le lien : <http://www.asphandaballois.com/twittérature-tweeter-et-la-littérature>.
- 3 Consulter le lien : <http://www.cyberpresse.ca/debats/éditorialistes/mario-roy/2010/06/20/01-4410903-gazouillis-101.php>.
- 4 Consulter le lien : <http://blogueur.tv.ca/2012/07/festival-international-twittérature-table-rondes-2012>.
- 5 Entendue comme élaboration de stratégies favorisant des conditions optimales de production en classe : mise en situation, déclencheurs d'écriture et suivi d'un protocole de propulsion des travaux sur un fil de discussion.
- 6 Consulter le lien : <http://twittclasses.posterous.com>.
- 7 Consulter le lien : <http://electio.coffredesurprise.ca/?p=1069>.
- 8 Voir à ce propos : Jacques Lecomte, « Les applications du sentiment d'efficacité personnelle », *Savoirs* 52/2004 (hors série), p. 59-90. URL : <http://www.cairn.info/revue-savoirs-2004-4-p-59-90.htm>.
- 9 Selon le modèle de la motivation de Vieu.
- 10 <http://twittclasses.posterous.com>
- 11 Voir le lien : http://www.la-riak.com/Culture/News/les-technologies-Bernard-Povot-Twitter-une-formidable-ecole-de-la-concision_-_NP_2013-01-07-896073
- 12 @centourante, Le compte des mille et un tweets et @pierrepauleau, *Twitter rebelle*, ont publié 1 001 gazouillis éphémères sur leur fil, dans une édition papier de modestes dimensions. L'éditeur, l'Instant même (www.instantme.com), en a d'ailleurs fait l'objet d'une nouvelle collection, « TW », consacrée au repiquage de tweets littéraires.

Le 2 février 2016

L'honorable Chrystia Freeland, C.P., députée
Ministre du Commerce international
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Chrystia.Freeland@international.gc.ca

Madame la Députée,

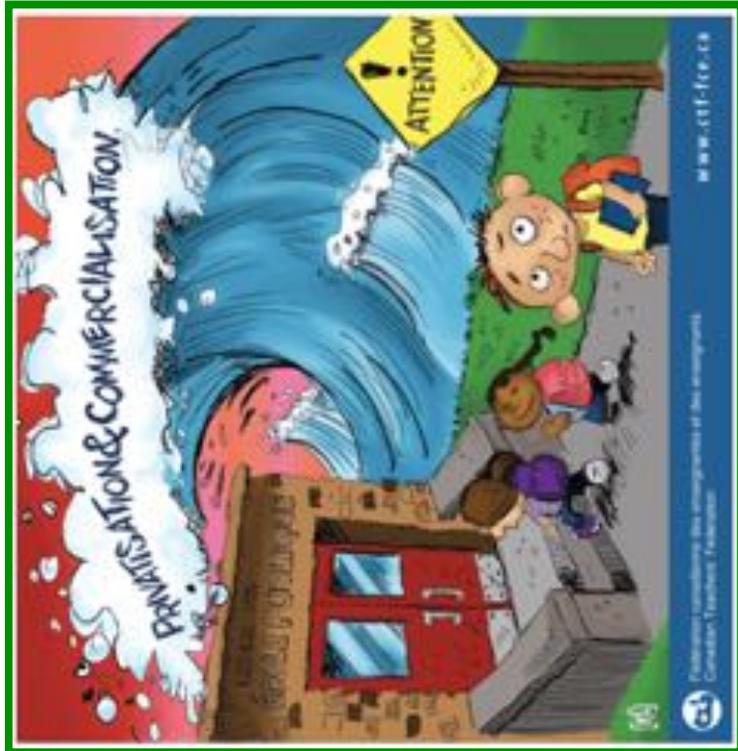
En notre qualité d'organisations représentant les travailleurs et travailleuses de l'éducation, dont le personnel enseignant, aux paliers élémentaire, secondaire et postsecondaire, nous sommes inquiets des conséquences que pourrait avoir l'Accord du Partenariat transpacifique pour la qualité de l'éducation et son caractère abordable au Canada.

L'Accord du PTP est un accord commercial global qui couvre tout un éventail de questions allant du commerce des produits et services à la protection de la propriété intellectuelle et des investissements. Les négociations se sont déroulées largement en secret de sorte que les organisations de la société civile canadienne n'y ont guère contribué. C'est d'autant plus regrettable que l'Accord a une vaste portée et pourrait avoir des conséquences énormes pour de nombreux secteurs et de nombreuses collectivités dans l'ensemble du pays.

Nous sommes particulièrement soucieux de la portée et des règles de l'Accord qui pourraient miner notre capacité d'offrir une éducation de qualité aux Canadiennes et Canadiens. L'Accord contient un chapitre sur le commerce transfrontières des services qui, s'il était appliqué sans restriction à l'éducation et aux autres services publics, aurait pour effet d'avaliser définitivement certaines mesures susceptibles d'intensifier la privatisation et la commercialisation de l'éducation sans aucune possibilité de retour en arrière.

Nous savons que l'Accord exclut les « services dispensés dans l'exercice de l'autorité gouvernementale », mais nous trouvons cette exclusion ambiguë et susceptible d'interprétations conflictuelles. Comme dans l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), l'exclusion rattachée à l'autorité gouvernementale s'applique aux services dispensés ni sur une base commerciale ni en concurrence avec d'autres fournisseurs de services. Autrement dit, si un service public est dispensé de façon commerciale ou moyennant des frais, ou encore si d'autres fournisseurs ciblent la même clientèle ou les mêmes sources de revenus, le service en question risque de ne pas profiter de cette exclusion générale. Au Canada, le système d'éducation est mixte. Il

L'accord du Partenariat transpacifique (PTP) inquiète la FCE par rapport à son impact probable sur l'éducation. Voici leur lettre à l'honorable Chrystia Freeland, C.P., Ministre du Commerce international



comprend aux divers paliers, une diversité de fournisseurs publics et privés, à but lucratif ou non qui se font concurrence dans leur quête d'élèves et de revenus. Par conséquent, dans la pratique, il risque d'être difficile de tracer une ligne claire entre les services couverts ou non par la définition des « services dispensés dans l'exercice de l'autorité gouvernementale » au sens de l'Accord.

De même, le Canada a précisé, dans une annexe à l'Accord, qu'il « se réserve le droit d'adopter ou de maintenir une mesure visant la prestation... des services suivants, dans la mesure où ils constituent des services sociaux établis ou maintenus à des fins d'intérêt public : sécurité ou garantie du revenu, sécurité ou assurance sociale, bien-être social, éducation publique, formation publique, santé et garde d'enfants ». En particulier, le Canada a indiqué que seule l'éducation *publique* est protégée contre une application des règles complètes de l'Accord. Nous ne trouvons pas cette réserve suffisante et nous pensons que le Canada devrait obtenir une exception pour l'éducation en général.

Comme nous l'avons indiqué plus tôt, le système d'éducation du Canada, qui diffère à chaque palier, se caractérise par un mélange de fournisseurs publics et privés. S'il est vrai que l'éducation de base, obligatoire et gratuite aux paliers élémentaire et secondaire peut être vue comme un service public, rien n'est moins sûr au palier postsecondaire où l'on retrouve un nombre bien plus important de fournisseurs privés à but lucratif. Même les universités, les collèges et les instituts qui reçoivent un financement de l'État dépendent de plus en plus de sources privées de financement qui assurent une part grandissante de leurs recettes d'exploitation.

Au-delà de notre crainte générale d'assister à l'érosion des services publics sous l'effet de la privatisation et de la commercialisation, nous redoutons aussi un affaiblissement de la protection des renseignements personnels dont il est question au chapitre 14 de l'Accord. La note de bas de page qui accompagne l'article 14.8 nous paraît dangereuse. Elle fait dépendre le seuil de protection des renseignements personnels de la « prise d'engagements volontaires ». Les personnes qui travaillent en éducation traitent avec beaucoup de soin et de prudence les renseignements personnels de leurs élèves. L'idée que ces renseignements puissent être entreposés dans des bases de données internationales mal protégées est inacceptable.

Pour finir, le chapitre de l'Accord sur la propriété intellectuelle aura aussi, selon nous, des conséquences importantes et préoccupantes pour le secteur de l'éducation. Pour offrir une éducation de qualité, il est en effet fondamental d'assurer l'accès à du matériel pédagogique de qualité. L'Accord exigerait du Canada qu'il fasse passer la durée de protection des œuvres, actuellement de 50 ans au-delà de la vie de l'auteur selon la *Loi sur le droit d'auteur*, à 70 ans. Concrètement, cela signifie que des œuvres passées dans le domaine public et donc utilisables gratuitement par le personnel enseignant et les élèves resteront assujetties à des droits d'auteur 20 ans de plus. Ces droits d'auteur représentent des coûts additionnels pour le secteur de l'éducation qui doit déjà composer avec des restrictions budgétaires.

À titre d'exemple, citons l'évaluation qu'a faite l'Australie du cout occasionné par le prolongement de la période de protection des œuvres prévu dans son accord de libre-échange avec les États-Unis. Comme l'a indiqué Kimberlee Weatherall¹ de l'Université de Sydney,

[Traduction libre]

... ce prolongement a imposé d'importants couts à l'économie australienne et nuit aux intérêts du pays. L'idée que prolonger loin dans l'avenir la protection des droits d'auteur favorise une plus grande créativité n'a guère été attestée ni par la théorie économique ni autrement. Les gains, s'il y en a, se concrétiseront bien trop loin dans l'avenir pour être pris en considération.

Nous estimons que l'Accord du Partenariat transpacifique présente de graves lacunes. L'éducation est plus qu'un service commercialisable. Elle fait partie du tissu social et culturel de notre société. Le Canada ne doit pas signer un traité qui met en péril sa capacité d'adopter des politiques pour assurer une éducation universelle de qualité supérieure.

Recommandations

1. Que le gouvernement du Canada exclue explicitement et globalement l'éducation de l'Accord du Partenariat transpacifique.
2. Que la note de bas de page de l'article 14.8 soit modifiée de manière à en supprimer le passage : « des lois sectorielles visant la protection de la vie privée ou des lois mettant en œuvre la prise d'engagements volontaires en matière de vie privée par les entreprises ».
3. Que la durée de la protection des droits d'auteur soit maintenue à 50 ans au-delà de la vie de l'auteur.

Je vous prie d'agréer, Madame la Députée, mes respectueux hommages.


Heather Smith
Présidente de la FCE


David Robinson
Directeur exécutif, ACPPU


Louise Chabot
Présidente de la CSQ

¹ WEATHERALL, Kimberlee G. *Section by Section Commentary on the TPP Final IP Chapter Published 5 November 2015 – Part 2 – Copyright*, [En ligne], 2015. [<http://works.bepress.com/kinweatherall/32/>] (Consulté le 24 janvier 2016).

Les stages en construction identitaire de l'ACELF Témoignage de l'enseignante Danièle Riendeau

Au mois de juillet 2015, j'ai eu l'occasion de passer deux semaines dans la belle ville de Québec pour un stage de l'ACELF (Association canadienne d'éducation de langue française). Ayant grandi et enseigné dans des milieux majoritairement anglophones, je me réjouissais d'être complètement immergée dans la langue et la culture françaises.

Le stage m'a permis de rencontrer près d'une soixantaine d'autres enseignants et intervenants scolaires francophones qui vivent la même réalité que moi partout au Canada, et même dans d'autres pays. Il y avait



En 2015, la délégation de la Colombie-Britannique était formée de Valérie Miller (petite enfance), Danièle Riendeau (secondaire) et Norbert Ntalintumire (primaire).

des gens de toutes les disciplines (arts, sciences, français, univers social, etc.) ainsi que des conseillers culturels et pédagogiques, de quoi constituer un mélange vraiment riche !

Dès la première journée, nous avons été mis en groupes selon le niveau où nous travaillons (soit la petite enfance, l'élémentaire ou le secondaire et la direction). Chaque jour, nous avons accueilli divers présentateurs qui ont inspiré et provoqué de grandes discussions sur le plan de la francophonie, de l'identité et de la pédagogie culturelle dans nos écoles aujourd'hui. Chacun d'eux a partagé avec nous des ressources amusantes et pertinentes, spécifiques aux groupes d'âge respectifs. Le stage m'a aussi permis d'explorer la ville de Québec et la riche culture



Tous les stagiaires reçoivent un certificat à la fin de la formation. Danièle Riendeau, en compagnie des stagiaires du groupe du secondaire, (rangée arrière, 5^e à droite)

qui nous entourait. Durant les premières journées, on nous a fait vivre une « chasse au trésor » en milieu urbain, ce qui nous a fait découvrir plusieurs aspects culturels et historiques de la ville de Québec, ainsi que le côté créatif de nos nouveaux collègues de stage. De plus, les dates du stage, au début juillet, nous ont permis d'assister à plusieurs des concerts du Festival d'été de Québec mettant en vedette des artistes francophones venant de partout au monde.

Finalement, le stage s'est conclu avec une soirée karaoké sur l'île d'Orléans, qui nous a permis de manger, de chanter et de danser en célébrant notre temps ensemble et notre francophonie commune.

Durant le stage, j'ai vécu des moments mémorables. L'expérience m'a permis de me ressourcer et de réfléchir profondément à mon rôle en tant qu'enseignante francophone dans un milieu majoritairement anglophone. Après deux semaines, j'ai quitté Québec avec de nouveaux amis et des souvenirs inoubliables. Je suis également partie avec un désir renouvelé de vivre ma francophonie au maximum malgré les défis imposés dans mon environnement quotidien, et d'encourager mes élèves à faire de même.

*Danièle Riendeau, enseignante,
école Victor Brodeur, Victoria*



Danièle et son équipe lors du fameux rallye-photo dans le Vieux-Québec.

Stages de perfectionnement

Les [Stages de perfectionnement 2016](#) se tiendront à Québec du 5 au 14 juillet.

Les inscriptions se déroulent de la mi-février jusqu'au 22 avril 2016.

Plusieurs aides financières sont offertes. Pour tous les détails, visitez : acelf.ca/stages



En tant que fervente sportive, Danièle a même fait bouger tous les stagiaires pendant une pause de l'atelier « Artistiquement votre... ».



Nous vous suggérons cet album thématique, destiné aux élèves du 3e cycle du primaire et 1er cycle du secondaire, veut favoriser une meilleure compréhension de l'importance de construire un monde de paix. Il propose des outils et des stratégies pour résoudre pacifiquement les conflits au quotidien. Il invite à relever des défis et à poser des gestes concertés qui peuvent faire une différence.



<http://www.in-terre-actif.com/>

535album_thematique_comprendre_pour_agir_pour_une_culture_de_la_paix



Réso Santé
Colombie-Britannique

Votre santé en français

À la recherche
d'un professionnel de la santé
offrant des services en français ?

Trouvez celui le plus proche de votre domicile sur le site de RésoSanté. N'hésitez pas à rejoindre la page Facebook RésoSanté (www.facebook.com/resosante) pour rester connecté avec l'actualité de la santé et du bien-être en Colombie-Britannique.

<http://resosante.ca/fr/>

La journée ROSE

Célébrez la diversité

24 février 2016

La journée du T-shirt **Rose**

La première journée du T-shirt rose fut organisée par David Sheperd et Travis Price à Berwick en Nouvelle-Écosse quand, en 2007, ils achetèrent 50 T-shirts roses après que Charles McNeill un élève de 9^e année, ait été brutalisé parce qu'il avait porté un t-shirt rose lors de la rentrée des classes.

13 avril 2016

La Journée **Rose** internationale

La **Journée Rose internationale** est une journée pour lutter contre l'intimidation à caractère **homophobique, transphobique** et contre toutes les autres formes **d'intimidation**.

Ce jour-là, célébrez la diversité en portant du rose et combattez les stéréotypes avec des activités spéciales.

Soyez créatif!

bctf.ca/DayofPink • DayofPink.org



Fédération des enseignant(e)s de la C.-B.
Département des dossiers professionnels et sociaux 604-871-1850



Cinécole : Un projet de l'Ambassade de France

La Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants encourage les écoles de langue française à y participer!



A l'occasion du mois de la francophonie et dans le cadre des projets de l'Ambassade de France en faveur de l'éducation numérique, voici le concours CINÉCOLE! La Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants vous invite à découvrir un catalogue de films gratuits en ligne et à courir la chance d'accueillir un professionnel du cinéma français avant la fin de l'année scolaire 2015-2016.

COMMENT PARTICIPER?

1. « Oui, ma classe souhaite participer au projet Cinécole. »
Si le projet vous intéresse, confirmez votre participation à Samuel Coeytaux, chargé de mission coopération éducative à l'Ambassade de France, avant le 31 janvier 2016. Contact : educatif-linguistique@ambafrance-ca.org
2. Inscrivez-vous et choisissez un film dans le catalogue de films en ligne gratuits proposé par l'Institut français. Les films sont accompagnés de fiches « enseignants », utilisables en classe, ce qui en fait un remarquable outil pédagogique : <http://ifcinema.institutfrancais.com/fr/>
3. Au cours de mois de mars, mois de la francophonie, la classe devra réaliser une courte vidéo (deux minutes maximum) où les élèves rejoueront un passage d'un film de leur choix. La scène devra comporter des dialogues en français qui rappellent le film original. Les élèves pourront décider de remettre en scène à l'identique ou de parodier l'original, en laissant libre cours à leur créativité.
4. Faites parvenir votre vidéo avant le 20 mars 2016, Journée internationale de la Francophonie, à educatif-linguistique@ambafrance-ca.org

Avant la fin mars, une sélection sera faite par un jury de l'Ambassade de France au Canada, qui notera sur des critères tels : qualité de la mise en scène, de la réalisation, originalité, costumes, etc.

Le nom de la classe gagnante sera annoncé sur le site <http://francecanadaculture.org/> le 31 mars 2016, et la vidéo publiée en ligne. Les meilleures vidéos seront également publiées sur la WebTV de l'Institut Français.

La classe qui remportera le concours aura le privilège de recevoir la visite d'un professionnel du cinéma français avant la fin de l'année scolaire 2015-2016. Ce cinéaste viendra présenter son métier et animer un atelier dans la classe gagnante.

CONDITIONS

Les classes candidates au projet « Cinécole » devront respecter les règles suivantes :

- s'assurer du droit à l'image des enfants présents sur la vidéo
- céder les droits de diffusion de la vidéo et des photos au Service culturel de l'Ambassade de France au Canada.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Samuel Coeytaux au Service culturel de l'Ambassade de France au Canada : educatif-linguistique@ambafrance-ca.org ou 613-593-7406.



www.ctf-fce.ca

VOTRE ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

VOUS



200 000 MEMBRES

IMPLIQUEZ-VOUS!

LA FCE, C'EST VOUS!



La Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants

REPRÉSENTANTE DE LA PROFESSION ENSEIGNANTE DANS CES DOSSIERS :

ÉDUCATION PUBLIQUE	ÉDUCATION EN FRANÇAIS EN CONTEXTE MINORITAIRE	SANTÉ MENTALE
DROITS DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES	ÉDUCATION AUTOCHTONE	DROIT D'AUTEUR
CONDITION FÉMININE	ÉVALUATION ET RESPONSABILISATION	COMPÉTENCE MÉDIATIQUE
DROITS DE LA PERSONNE	PAUVRETÉ DES ENFANTS	CYBERINTIMIDATION
DROITS DES MINORITÉS SEXUELLES ET DE GENRE		ENVIRONNEMENT

La FCE assume différents rôles...

● FORCE MOBILISATRICE

Elle mobilise la communauté de l'enseignement contre les projets de loi fédéraux antisyndicaux (comme le C-377) et participe ainsi à la solidarité du mouvement syndical plus vaste.

Elle soutient les organisations Membres aux prises avec des lois du travail provinciales ou territoriales régressives.

Elle coordonne des rencontres sur la Colline du Parlement entre des représentants et représentantes du gouvernement, et des porte-paroles de l'enseignement pour qu'ils discutent ensemble des questions qui les préoccupent.

● CHAMPIONNE

Elle défend les causes suivantes :

- droits des enfants et des jeunes
- éducation de qualité, financée par l'État
- amélioration des conditions d'enseignement et d'apprentissage
- droits de la personne et justice sociale
- droits des travailleurs et travailleuses
- bilinguisme
- éducation en français en contexte minoritaire
- éducation autochtone
- action en santé mentale
- « L'éducation pour tous et toutes » et objectifs de développement durable

● RASSEMBLEUSE

- Elle réunit les organisations de l'enseignement pour qu'elles échangent des idées et élaborent des stratégies.
- Elle organise des rencontres sur les questions féminines, les régimes de retraite, la négociation collective, l'éducation en français en contexte minoritaire, l'éducation autochtone...
- Elle travaille en partenariat avec des organisations comme Campagne 2000, la Commission de la santé mentale du Canada, les organisations de populations autochtones et HabiloMédias.
- Elle participe à des réunions nationales et internationales d'enseignants et enseignantes, et d'organisations partenaires.

● CENTRE DE RECHERCHE

Elle analyse les tendances et surveille les enjeux qui se profilent dans le monde du travail et de l'éducation.

Elle réalise des sondages nationaux auprès de la population enseignante sur les sujets suivants :

- éducation autochtone
- utilisation des technologies
- charge de travail
- équilibre travail-vie
- effectif et composition des classes
- dépenses non remboursées

Elle sert de dépôt national de conventions collectives et de rapports de recherche rattachés au monde de l'enseignement, et les rend accessibles en exclusivité à ses organisations Membres.

● MILITANTE

Elle fait valoir les points de vue des enseignantes et enseignants sur les questions suivantes :

- santé mentale des enfants et des jeunes
- pauvreté des enfants
- droit d'auteur
- assurance-emploi
- vérification judiciaire
- accord sur la mobilité de la main-d'œuvre
- Code criminel, notamment en ce qui concerne les jeunes contrevenants
- commerce international
- privatisation et commercialisation en éducation

● PORTE-PAROLE

La FCE représente 200 000 enseignantes et enseignants d'écoles élémentaires et secondaires publiques.

Elle intervient directement, sur la scène nationale et internationale, auprès d'organisations qui ont une incidence sur la profession enseignante :

- Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
- Organisation de coopération et de développement économiques
- UNESCO
- Groupe d'enseignants et d'enseignantes du Commonwealth
- Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation

PROGRAMME INTERNATIONAL



Les enseignantes et enseignants jouent un rôle de **premier plan** dans le Programme international de la FCE, dont le **Projet outre-mer**. Derrière, les organisations Membres appuient la FCE en l'aidant à mettre sur pied des projets et des partenariats axés sur le **perfectionnement professionnel** et le **renforcement des capacités**. Contribuez à l'**apprentissage** en vous **impliquant** dans le Programme international de la FCE!



Ce programme unique de la FCE fait la promotion de la **justice sociale** et du développement des compétences en **leadership chez les jeunes**. Il aide le personnel enseignant et les élèves à réaliser des **projets communautaires** en faveur des droits de la personne, de la justice sociale, de la démocratie et de l'environnement. Le **personnel enseignant** a accès à un réseau de soutien, à des **ressources pédagogiques** et à une **aide financière**.

www.imagine-action.ca

RESSOURCES

- Parler vrai au pouvoir Canada
- Pédagogie à l'école de langue française
- Revue en ligne *Perspectives* de la FCE
- Modèles d'enseignement et d'apprentissage inspirants
- Éducation en français en contexte minoritaire
- Réussite scolaire chez les Premières Nations, les Métis et les Inuits
- Minorités sexuelles et de genre
- Santé mentale des élèves
- Et plus encore

Internationale de l'Éducation



32 MILLIONS DE MEMBRES

La FCE est membre de l'Internationale de l'Éducation – plus de 32 millions d'éducateurs et éducatrices dans le monde entier



Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants
Canadian Teachers' Federation

**Lettre d'appui de la part de la Présidente du SEPF
pour reconnaître officiellement le caractère bilingue d'Ottawa**



**Syndicat des enseignantes et des
enseignants du programme francophone
de la Colombie-Britannique**

SEPF a/s FECSB
100-550 6ème avenue ouest
Vancouver, C.-B. V5Z 4P2

1-877-783-2243 / 604-871-1865
lp93@bctf.ca / www.sepfcb.com

Le 11 février 2016

Le très honorable Justin Trudeau
Premier ministre du Canada
Cabinet du Premier ministre
80, rue Wellington
Ottawa, ON K1A 0A2

Monsieur le Premier ministre,

Le Syndicat des enseignantes et enseignants du programme francophone de la Colombie-Britannique (SEPF) désire ardemment ajouter son appui à la liste d'organismes qui sont en faveur d'une démarche législative visant une désignation de bilinguisme officiel pour la Ville d'Ottawa.

Les enseignantes et enseignants du SEPF comprennent bien la réalité quotidienne de l'enseignement francophone en milieu minoritaire. En effet, ils travaillent dans les écoles à enseigner et à maintenir la langue maternelle de leurs élèves ainsi qu'à conserver des liens essentiels avec leurs racines familiales et culturelles.

Nous partageons les préoccupations des organisations francophones de notre province et de notre pays quant à l'avenir de la langue française partout au Canada. Nous sommes fiers d'ajouter notre voix à tous ceux qui estiment que la proclamation de la ville capitale d'Ottawa, ville officiellement bilingue, est un pas essentiel pour le maintien d'un avenir bilingue pour notre pays.

Le SEPF a célébré sa 15e année d'existence en 2013. Le SEPF est un syndicat unique en son genre puisqu'il couvre toute la province de la Colombie-Britannique de Port Alberni à Revelstoke et de Rossland à Terrace. Le SEPF représente 37 sites d'écoles qui font partie du Conseil scolaire francophone de la C.-B. et représente plus de 450 membres enseignantes et enseignants.

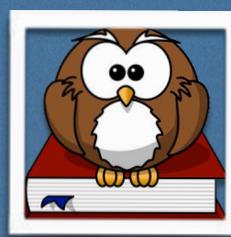
Recevez, Monsieur le Premier ministre, mes salutations distinguées.

Sylvie Liechtele
Présidente du SEPF

MON AUTONOMIE PROFESSIONNELLE

C'est important!
Elle est garantie par la convention collective.

LE CURRICULUM N'EST PAS LA PÉDAGOGIE



ARTICLE F.33

DROITS D'AUTONOMIE PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNANT (P)

Les enseignants, en accord avec les directives des programmes éducatifs prescrits et autorisés et la pratique éducative généralement acceptée, posséderont une autonomie professionnelle individuelle pour décider des méthodes d'apprentissage, de consultation, d'évaluation des élèves ainsi que les techniques d'évaluation, la planification, la présentation et l'évaluation des matériels des programmes éducatifs pour les élèves dont ils ont la charge et dont ils sont responsables.

**À AFFICHER DANS VOTRE CLASSE
ET DANS LA SALLE DU PERSONNEL SUR LE BABILLARD DU SEPF**

Remerciements suite à nos lettres d'appui pour le bilinguisme officiel de la ville d'Ottawa

Le 29 février 2016

Chère Madame Liechtele,

Je vous remercie de m'avoir écrit à ce sujet.

Tout comme le Syndicat des enseignantes et enseignants du programme francophone de la Colombie-Britannique, je crois que la présence d'une communauté francophone dynamique et vibrante à Ottawa est essentielle – je fais d'ailleurs la promotion de cette richesse culturelle, chez nous tout comme lorsque je suis à l'extérieur de la ville. Sans le rayonnement et le dynamisme de cette communauté, la ville d'Ottawa ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui.

J'ai toujours été un partisan de la communauté francophone, autant comme maire d'Ottawa que député et ministre au sein du gouvernement de l'Ontario. Comme maire de l'ancienne Ville d'Ottawa, j'ai appuyé SOS Montfort, pour ensuite revendiquer l'agrandissement de l'hôpital.

J'ai aussi appuyé la création d'une politique de bilinguisme à la Ville d'Ottawa, une politique qui nous permet depuis 2001 d'identifier les lacunes et d'améliorer les services que nous offrons aux résidents francophones d'Ottawa. J'ai appuyé cette politique à titre de maire, et ensuite à titre de député d'Ottawa-Ouest-Nepean, en votant pour le projet de loi 163, qui garantit aux résidents de la ville d'Ottawa l'existence d'une politique de bilinguisme.

À titre de ministre à Queen's Park, j'ai appuyé la création d'un conseil d'administration distinct pour la Télé-Française d'Ontario (TFO), de même que la création d'un commissariat aux services en français de l'Ontario.

Mon approche aux enjeux francophones se veut pragmatique. Pour certain(e)s dans la communauté francophone, être en désaccord avec leur définition du bilinguisme veut dire qu'on est « contre la francophonie ». C'est tout à fait faux. La Ville d'Ottawa est en effet bilingue et mon approche est fondée sur les besoins pratiques et quotidiens des résidents et le vrai développement de la communauté francophone. Je suis d'avis qu'il existe plusieurs façons d'appuyer ce développement.

Je pense par exemple à l'offre active de programmes récréatifs et culturels. Les plus récentes données disponibles indiquent une hausse de 26 % des programmes récréatifs offerts en français par notre Service des parcs, des loisirs et de la culture depuis 2010. Il en va de même pour le nombre d'inscriptions de francophones qui profitent de notre offre bonifiée de services, où l'on enregistre une hausse de participation de plus de 11 % durant cette même période. C'est ce genre d'actions que nous devons poser afin d'aider les familles francophones d'Ottawa à faire vivre leur langue au quotidien. Il est important de noter que nous avons bonifié cette offre de services en français tout en gelant les frais de sports et de loisirs pour les utilisateurs.

Par vrai développement de la communauté, j'entends aussi notre appui au Centre La Maison de la francophonie d'Ottawa (CMFO), qui offrira d'ici quelques années d'importants services en français à une communauté grandissante dans l'Ouest.

Par vrai développement, je veux aussi dire notre appui des arts et de la culture en français; des groupes comme la radio communautaire UNIQUE FM. Sans mentionner une contribution majeure à l'agrandissement de La Nouvelle Scène, qui sera le plus important investissement fait par la Ville d'Ottawa dans les arts et la culture francophones.

Je suis fier que mon bureau travaille étroitement avec ces partenaires dans la communauté – de même que d'autres groupes comme ACFO-Ottawa et le Regroupement des gens d'affaires de la capitale – pour faire avancer les dossiers qui sont importants pour la communauté.

Cela dit, la communauté francophone a aussi à cœur plusieurs autres enjeux municipaux. Des résidents francophones d'un bout à l'autre de la ville me disent qu'ils sont satisfaits que leurs taxes municipales aient peu augmenté au cours du dernier mandat. Ils me disent qu'ils sont heureux de la progression du train léger, de nos projets d'infrastructure créateurs d'emplois, et du réaménagement du parc Lansdowne A. Les écouter, j'ose croire que la majorité des citoyens se réjouissent du progrès que nous avons accompli comme Ville au cours des quatre dernières années, et ce, tout en étant soucieux de l'intérêt de l'ensemble des contribuables.

La Ville d'Ottawa et ses citoyens doivent travailler côte à côte pour offrir aux francophones les moyens de leurs ambitions et appuyer les institutions qui font vivre le français à Ottawa. Nous devons aussi cerner d'autres occasions qui leur permettront de s'épanouir. À ce titre, je tiens à vous assurer que mon équipe en fait une priorité quotidienne.

Je vous remercie de votre engagement et de m'avoir fait part de vos commentaires.

Cordialement,
 Jim Watson
 Maire
 Ville d'Ottawa
 JW/mg



La première ministre
 de l'Ontario
 Édifice de l'Assemblée législative
 Toronto (Ontario)
 M7A 1A1

The Premier
 of Ontario
 Legislative Building
 Toronto, Ontario
 M7A 1A1

Le 22 février 2016

Madame Sylvie Liechtele
 Présidente
 Syndicat des enseignantes et des enseignants
 du programme francophone de la Colombie-Britannique
 100-550, 6^e Avenue Ouest
 Vancouver (Colombie-Britannique)
 V5Z 4P2

Madame la Présidente,

Je vous remercie de votre lettre dans laquelle vous m'informez de l'opinion du Syndicat des enseignantes et des enseignants du programme francophone de la Colombie-Britannique concernant la Ville d'Ottawa et une proposition de la désigner officiellement bilingue.

Comme la question que vous soulevez intéresse également mes collègues l'honorable Ted McMeekin, ministre des Affaires municipales et du Logement, et l'honorable Madeleine Meilleur, procureure générale et ministre déléguée aux Affaires francophones, je leur ai envoyé une copie de votre lettre à titre d'information.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

La première ministre de l'Ontario,

Kathleen Wynne

c. c. L'honorable Ted McMeekin
 L'honorable Madeleine Meilleur



RÉPONSE

NON.
Seul le SEPF est l'agent négociateur pour les enseignantes et enseignants du SEPF.

ARTICLE A.2 : RECONNAISSANCE
 SYNDICALE (PCA)

1. La BCPSEA reconnaît la FECB comme l'agent exclusif pouvant négocier toutes les modalités et conditions de travail de tous les enseignants de l'unité de négociation pour laquelle la FECB a été nommée agent négociateur en vertu du PELRA et ceci sous réserve des dispositions de la présente Convention.

SUGGESTION DE LECTURE

Un après-midi d'été, l'écrivain croise sur la rue Saint-Denis un jeune homme, Mongo, qui vient de débarquer à Montréal. Il lui rappelle cet autre jeune homme arrivé dans la même ville en 1976. Le même désarroi et la même détermination. Mongo demande : comment faire pour s'insérer dans cette nouvelle société ? Ils entrent dans un café et la conversation débute comme dans un roman de Diderot. C'est ce ton léger et grave que le lecteur reconnaît dès le début d'un livre de Laferrière: « Tout nouveau-né est un immigré qui doit apprendre pour survivre les codes sociaux. Une société ne livre ses mystères qu'à ceux qui cherchent à la comprendre, et personne n'échappe à cette règle implacable, qu'on soit du pays ou non. » Laferrière raconte ici quarante années de vie au Québec.



Bonne lecture!

Francophones et francophiles, aimez-vous chanter ?

Venez célébrer la 42^e saison du printemps (janvier à mai) de la chorale francophone de Maillardville, Les Échos du Pacifique ! Nos pratiques ont repris le lundi 11 janvier de 19 h00 à 21 h00 à la Place Maillardville (salle Bel-Age), 1200, avenue Cartier (Coquitlam). Renseignements : 604-936-6993 ; daniel_bouchard@csf.bc.ca.

Cette saison (janvier à mai), notre chef de chœur Marla Mayson nous a préparé le thème 'Bel et bon' avec toute une diversité de chansons. N.B. Les débutants en chant sont les bienvenues !

SINGERS WANTED ! Come celebrate the 42nd Spring season of Maillardville's Francophone choir, Les Échos du Pacifique !

Our first rehearsal was Monday January 11th from 7:00pm to 9:00pm at Place Maillardville (in the Centre Bel-Age) 1200 Cartier Avenue (Coquitlam). Info: 604-936-6993 ; daniel_bouchard@csf.bc.ca ; www.lesechosdupacifique.com.

This season (January to May), our Director, Marla Mayson has prepared a variety of songs around the theme 'Bel et bon' (Well and Good). Novice singers are welcome.



Carnet Rose



Nous sommes très heureux de vous annoncer la naissance de la fille de Monica Monus de la mise en oeuvre des programmes auCSF.

Nicole Monus

Bébé Nicole est née le 26 novembre à 11h30, très heureuse et belle! Elle mesurait 49 cm et pesait 3130 grammes. Elle est grande maintenant: elle a plus de 5 kg et a commencé à sourire!

Vous connaissez des collègues qui ont eu la joie d'avoir un bébé? N'hésitez pas à nous le signaler.

La FPFCB envoie la trousse: « **Francophone aux couches** » gratuitement à tout nouveau parent francophone dans la province. Voici le lien sur lequel les nouveaux parents peuvent communiquer leurs coordonnées, afin de recevoir ce petit cadeau de bienvenue: <http://www.fpfcf.bc.ca/ressources/trousse-francophones-aux-couches>

Cette trousse contient de nombreuses informations sur la grossesse et les premières années de l'enfant en français, ainsi que sur l'éducation en milieu minoritaire linguistique.



**La présidente, Sylvie Liechtele,
 et le Comité exécutif du SEPF
 vous souhaitent**

Bonne relâche!

**À noter que les bureaux du SEPF sont fermés
 du lundi 14 mars au lundi 28 mars inclusivement.**

*En cas d'urgence, veuillez contacter
 la Présidente du SEPF sur son cellulaire.*



Capsule linguistique

Varia

L'emploi du mot varia dans des documents administratifs (exemple : ordre du jour, procès-verbal, compte rendu, etc.) est erroné.

Il s'agit d'un point permettant aux participants à une assemblée délibérante de faire inscrire des questions non prévues à l'ordre du jour. Les questions diverses doivent être des questions de moindre importance; elles sont soumises au moment de l'adoption de l'ordre du jour, mais elles ne sont abordées qu'en fin de séance.

Au sens du présent concept, le terme varia est une impropriété à éviter. Ce terme désigne plutôt un recueil d'œuvres variées ou, dans le domaine du journalisme, un article ou un reportage se rapportant à des sujets variés.

On doit remplacer le terme varia par « Questions diverses », « Affaires diverses », « Sujets divers », ou encore « Divers ».

Le français en affaires



Perles d'enfants

Julien (3 ans et demi), en pleurs:

- Maîtresse, je suis tombé et je me suis fait mal.

La Maîtresse:

- Je vais te soigner, mais dis-moi ou tu t'es fait mal.

Julien:

- Viens avec moi, c'est là-bas, je vais te montrer.

<http://www.lexpress.fr/culture>

TIRAGE AU SORT

pour lectrices et lecteurs avides du Colibri

QUESTION

Comment s'appelle le programme de la Fédération canadienne des enseignantes et enseignants (FCE) auquel le SEPF contribue et participe et qui permet d'envoyer chaque année une ou un enseignant du SEPF dans les pays francophones en voie de développement pour aider des collègues enseignants pendant 1 mois au mois de juillet tous frais payés ?

Envoyer votre réponse à lise.martel.sepf@gmail.com avec comme titre :

TIRAGE COLIBRI.

Prix : carte iTunes de 10\$

Réponse à la question du Colibri de décembre: vrai

**De mon grand pays solitaire
Je crie avant que de me taire
À tous les hommes de la terre
Ma maison c'est votre maison
Entre mes quatre murs de glace
Je mets mon temps et mon espace
À préparer le feu, la place
Pour les humains de l'horizon
Et les humains sont de ma race**

Gilles Vigneault

BONNE RETRAITE!

**Amel Gardinetti
et
Ghislaine Varin**

de la part de la présidente, Sylvie Liechtele,
et du Comité exécutif du SEPF



ÉQUITÉ POUR TOUS ! ÉQUITÉ POUR TOUS ! ÉQUITÉ POUR TOUS ! ÉQUITÉ POUR TOUS !
QUITÉ POUR TOUS ! ÉQUITÉ POUR TOUS ! ÉQUITÉ POUR TOUS ! ÉQUITÉ POUR TOUS ! ÉQUITÉ POUR TOUS !
ÉQUITÉ POUR TOUS ! ÉQUITÉ POUR TOUS ! ÉQUITÉ POUR TOUS ! ÉQUITÉ POUR TOUS !
OUS ! ÉQUITÉ POUR TOUS ! ÉQUITÉ POUR TOUS ! ÉQUITÉ POUR TOUS ! ÉQUITÉ POUR TOUS !
ÉQUITÉ POUR TOUS ! ÉQUITÉ POUR TOUS ! ÉQUITÉ POUR TOUS ! ÉQUITÉ POUR TOUS !

QUESTIONS / BESOIN D'AIDE....

CONTACTEZ-NOUS

Sylvie Liechtele
Présidente

604-871-1866 / *cellulaire: 778-668-9433*
sylvieliechtele@gmail.com

Linda Thériault
1ère Vice-présidente

604-871-1856 / *cellulaire: 250-415-2072*
lindatheriault.sepf@gmail.com

Maria Stinchcombe
2ème Vice-présidente
cellulaire: 604-652-2898
maria.stinchcombe.sepf@gmail.com

Lise Martel
Assistante administrative
604-871-1865
sans frais: 1-877-783-2243
lisemartel.sepf@gmail.com



**Syndicat des enseignantes
et enseignants
du programme francophone
de la Colombie-Britannique**
a/s FECB - 100-550 6ème avenue ouest
Vancouver, C.-B. V5Z 4P2

www.facebook.com/SEPFBCB

<http://www.sepfcb.com>

COMITÉ EXÉCUTIF 2015-2016

Sylvie Liechtele
Présidente

Linda Thériault
1ère Vice-présidente
et présidente du Comité de perfectionnement professionnel

Maria Stinchcombe
2ème Vice-présidente
et présidente du Comité de perfectionnement professionnel

Faziah Gamaz
Trésorière

Denise Branter
Secrétaire et Présidente du Comité de justice sociale

Stéphane Bélanger
Président du Comité des suppléant/e/s
et Représentant aux AR de la FECB

Daniel Bouchard
Représentant aux ARs de la FECB

Comités permanents du SEPF 2015-16

Perfectionnement professionnel:
Carrie Antoniazzi, Louise-Hélène Roy, Maria Stinchcombe et Linda Thériault

Suppléant/e/s:
Stéphane Bélanger

Amalgamation de la convention collective:
Sylvie Liechtele, Linda Thériault, Maria Stinchcombe et Stéphane Bélanger

Justice sociale:
Denise Branter, Gisèle Dupuis, Marie-Anne Hellincks et Simonne Thériault

Rond-Point:
Carrie Antoniazzi, Louise-Hélène Roy, Maria Stinchcombe et Linda Thériault

Santé et sécurité:
Stéphane Bélanger, Richard Drouin et Hélène Bazin

COURRIEL PRIVÉ POUR INFORMATION CONFIDENTIELLE SYNDICALE

Dans le but de pouvoir vous envoyer des informations sensibles relatives au syndicat, nous vous prions de transmettre votre adresse de courriel privé à lisemartel.sepf@gmail.com. Le SEPF ne communiquera pas cette information.

Nous vous encourageons à participer à la rédaction du Colibri.
N'hésitez pas à nous faire parvenir de l'information à partager avec nos lecteurs et lectrices.